

AGENDA 21 DES CULTURES DU TERRITOIRE D'ANGERS

## PLAN D' ACTIONS DE LA VILLE D'ANGERS

1<sup>er</sup> plan d'actions 2012-2013

Juin 2013





# SOMMAIRE

Pour quoi un Agenda 21 des cultures ?.....9

## **ENJEU 1 : Considérer la diversité des cultures comme une richesse commune et favoriser l'expression culturelle de chacun.....13**

### **Fiche action 1 : Journée de Valorisation de la jeunesse.....15**

- *Valoriser les initiatives et les talents des jeunes Angevins pour contribuer à un changement de regard sur la jeunesse*
- Direction pilote : Action territoriale

### **Fiche action 2 : Fête de l'intergénération .....16**

- *Favoriser les échanges entre les générations, valoriser les réalisations d'accompagnement de l'avancée en âge et sensibiliser habitants et acteurs locaux à la prise en compte du vieillissement dans la société*
- Direction pilote : Centre communal d'action sociale

### **Fiche action 3 : Facilitateurs de langage .....17**

- *Aider des enfants à apprendre la langue grâce à des lectures et des rencontres avec des livres avec des retraités bénévoles*
- Direction pilote : Education enfance

### **Fiche action 4 : Trophées de la robotique.....18**

- *Développer la culture scientifique et technique des jeunes à travers un exercice ludique qui renouvelle l'intérêt pour la démarche scientifique par l'observation et l'expérimentation*
- Direction pilote : Education enfance

### **Fiche action 5 : Construire les fonds documentaires avec les usagers.....19**

- *Prendre en compte les besoins et souhaits des usagers pour accroître la diversité culturelle des fonds documentaires*
- Direction pilote : Action culturelle

### **Fiche action 6 : Exposition participative à la bibliothèque.....20**

- *Favoriser l'expression culturelle de chaque Angevin lors d'expositions d'œuvres créées par des amateurs et exposer des créations sur un thème à la médiathèque*
- Direction pilote : Action culturelle

## **ENJEU 2 : Articuler les démarches culturelles avec les autres projets et politiques du territoire.....21**

### **Fiche action 7 : Faciliter l'accessibilité à l'offre et aux équipements culturels.....23**

- *Favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap dans la ville, développer une offre et des outils culturels adaptés et mettre en accessibilité les équipements culturels*
- Direction pilote : Bâtiments et patrimoine communautaire, Santé publique, Action culturelle

<b>Fiche action 8 : Conseil local des personnes en situation de handicap.....</b>	<b>24</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Permettre à chacun, quelles que soient ses difficultés, de «vivre la ville», d’apporter sa contribution et de participer à la vie citoyenne et culturelle</i></li> <li>• Direction pilote : Santé publique</li> </ul>	
<b>Fiche action 9 : Concertation citoyenne autour des Rives Nouvelles.....</b>	<b>25</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Favoriser l’intelligence collective et la participation des Angevins pour élaborer et anticiper le futur cœur d’agglomération sur les bords de la Maine retrouvés</i></li> <li>• Direction pilote : Rives Nouvelles</li> </ul>	
<b>Fiche action 10 : Village des saveurs au cœur des Accroche-cœurs.....</b>	<b>26</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Renforcer l’attractivité du festival et amplifier l’ouverture culturelle par la représentation des cultures du monde qui métissent la ville</i></li> <li>• Direction pilote : Action culturelle</li> </ul>	
<b>Fiche action 11 : Musées dans les quartiers.....</b>	<b>27</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Rendre accessible des œuvres d’art originales hors les murs, provoquer une rencontre sensible dans les lieux fréquentés par les habitants des quartiers</i></li> <li>• Direction pilote : Action culturelle</li> </ul>	
<b>Fiche action 12 : Personnes empêchées, offre et pratiques culturelles.....</b>	<b>28</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Aller vers les personnes empêchées et les personnels encadrants/soignants (rencontres artistiques, atelier) en favorisant les sorties culturelles pour prolonger les découvertes</i></li> <li>• Direction pilote : Action culturelle</li> </ul>	
<b>ENJEU 3 : Favoriser les échanges et les métissages culturels et artistiques pour un vivre ensemble harmonieux.....</b>	<b>29</b>
<b>Fiche action 13 : Découverte culturelle pour des enfants allophones.....</b>	<b>31</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Découvrir l’environnement social, culturel et historique du territoire pour développer et améliorer l’expression écrite et orale en français</i></li> <li>• Direction pilote : Education enfance</li> </ul>	
<b>Fiche action 14 : Atelier piano à l’école Fratellini.....</b>	<b>32</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Découvrir le piano et sensibiliser à la culture musicale pour redonner goût aux apprentissages et favoriser l’épanouissement de l’enfant</i></li> <li>• Direction pilote : Education enfance</li> </ul>	
<b>Fiche action 15 : Ateliers calligraphie.....</b>	<b>33</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Croiser les cultures technique et artistique à travers la découverte de cultures du monde</i></li> <li>• Direction pilote : Education enfance</li> </ul>	
<b>Fiche action 16 : Jardins de pied d’immeubles.....</b>	<b>34</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Favoriser la convivialité entre habitants, sensibiliser à la gestion environnementale des espaces verts et Inviter les habitants à participer à l’amélioration de leur cadre de vie</i></li> <li>• Direction pilote : Parcs, jardins et paysages</li> </ul>	

**Fiche action 17: Espace de lecture et de loisir intergénérationnel.....35**

- *Faciliter la vie des personnes âgées par un espace de lecture sous toutes formes, d'appui entre les générations et de recherche sur un d'accompagnement dynamique de l'avancée en âge*
- Direction pilote : Centre communal d'action sociale

**Fiche action 18 : Angers mix'cité.....36**

- *Sensibiliser aux enjeux de l'intégration, de la lutte contre les discriminations et de l'accès aux droits en valorisant les initiatives existantes*
- Direction pilote : Action territoriale

**Fiche action 19 : Ambassadeurs des villes jumelles.....37**

- *Mieux connaître des villes jumelles et de leur culture et développer les échanges culturels*
- Direction pilote : Innovation économique, prospective et international

**Fiche action 20 : Présence artistique à « la Cité » .....38**

- *Favoriser le partage artistique et les échanges culturels entre les associations de « La Cité » pour contribuer à la vie culturelle du lieu et à l'échelle du territoire angevin*
- Direction pilote : Vie associative

**Fiche action 21 : Habitants et acteurs d'événements.....39**

- *Proposer aux Angevins de participer à des temps forts culturels et d'en devenir acteurs en déclinant une diversité de modes et de formes d'implication et d'appropriation*
- Direction pilote : Action culturelle

**Fiche action 22 : Nuit des étudiants au musée.....40**

- *Inviter les étudiants à découvrir le musée des beaux-arts sous un angle inédit et convivial autour de projets préparés avec eux et enrichi par la programmation de jeunes artistes*
- Direction pilote : Action culturelle

**Fiche action 23 : Bibliothèque à domicile.....41**

- *Favoriser le prêt auprès de personnes qui ne peuvent se déplacer dans une bibliothèque et rompre leur isolement des temps de rencontres autour de l'offre culturelle de la bibliothèque*
- Direction pilote : Action culturelle

**ENJEU 4 : Favoriser les démarches de coopération et de co-construction des initiatives et des politiques culturelles.....43**

**Fiche action 24 : Comité d'usagers du CCAS.....45**

- *Créer un espace d'information, d'échanges et de réflexion au service de la solidarité et de l'intérêt général, et donner la parole aux usagers pour améliorer la vie quotidienne des personnes fragilisées*
- Direction pilote : Centre communal d'action sociale

**Fiche action 25 : Mes vacances à Angers.....46**

- *Ouvrir les enfants à différentes formes d'expression et favoriser la compréhension et l'appropriation de la ville dans l'espace et dans le temps par le patrimoine*
- Direction pilote : Education enfance

- Fiche action 26 : DMA, soutien à la diffusion des musiciens amateurs.....47**
- *Valoriser l'expression des musiciens amateurs et émergents sur scène, créer des occasions de concerts dans de bonnes conditions et accompagner des projets*
  - Direction pilote : Action culturelle
- Fiche action 27 : Réécriture de la Charte culture et solidarité.....48**
- *Repenser collectivement les valeurs, les contenus et les relations avec les publics de la Charte, l'ouvrir à de nouveaux partenaires et conforter sa dynamique participative et plurielle*
  - Direction pilote : Action culturelle
- Fiche action 28 : Vers une médiathèque du 21<sup>e</sup> siècle.....49**
- *Ecouter les demandes des usagers en termes d'usages et de bâtiment, favoriser le débat et les rencontres autour de conférences de sociologues et d'architectes*
  - Direction pilote : Action culturelle
- Fiche action 29 : Comité d'usagers « jeux vidéo » .....50**
- *Favoriser la rencontre et le débat entre citoyens pour co-élaborer la politique d'achat et de valorisation de jeux vidéo en s'appuyant sur les cultures et expertises d'usagers*
  - Direction pilote : Action culturelle
- Fiche action 30 : Associer les publics à la vie des musées.....51**
- *Donner les moyens au visiteur de porter un jugement sur un travail artistique et de l'exprimer, faire du visiteur un acteur plus qu'un spectateur du patrimoine en train de se constituer*
  - Direction pilote : Action culturelle
- Fiche action 31 : Club des récoleurs.....52**
- Donner les moyens à chaque citoyen volontaire d'analyser une œuvre ou un objet d'un point de vue technique, historique, artistique et sanitaire
  - Direction pilote : Action culturelle
- Fiche action 32 : Art d'ici, exposition participative et collective.....53**
- *Valoriser les artistes angevins et régionaux dans une logique participative qui favorise une diversité de formes et de modes d'expression artistiques dans le cadre de projets collectifs*
  - Direction pilote : Action culturelle
- Fiche action 33 : Conseil scientifique du musée.....54**
- *Constituer une autorité de suivi et de concertation autour du projet scientifique et culturel du musée et valoriser les compétences scientifiques locales ainsi que patrimoine scientifique du musée*
  - Direction pilote : Action culturelle
- Fiche action 34 : Petits déjeuners de la culture.....55**
- *Engager un dialogue spécifique autour des musiques actuelles avec l'ensemble des acteurs concernés.*
  - Direction pilote : Action culturelle

## ENJEU 5 : Contribuer à une économie de la culture plurielle et responsable.....57

### Fiche action 35 : Guide pour organiser une éco-manifestation.....59

- *Elaborer un guide-répertoire des ressources et des bonnes pratiques ainsi que de méthode pour les organisateurs d'éco-manifestations*
- Direction pilote : Développement durable

### Fiche action 36 : Développement du secteur culturel et créatif.....60

- *Accompagner les professionnels et étudiants du secteur culturel et créatif, favoriser l'innovation, développer les projets collectifs, structurer des réseaux*
- Direction pilote : Innovation économique, prospective et international

### Fiche action 37 : Atelier décor, conseil, conception et production.....61

- *Valoriser une expertise en création et réalisation de décors sur mesure qui contribue à l'attractivité du territoire avec le développement durable comme marque de fabrique*
- Direction pilote : Bâtiments et patrimoine communautaire

### Fiche action 38 : Outils de communication et de médiation numériques.....62

- *Toucher de nouveaux publics en numérisant l'offre culturelle et patrimoniale, inventer de nouveaux outils et utiliser le potentiel de démultiplication de l'information des réseaux sociaux*
- Direction pilote : Action culturelle

### Fiche action 39 : Eco-conception des expositions temporaires.....63

- *Réduire l'empreinte carbone, privilégier l'emploi de matériaux / aménagements réutilisables, recycler des produit et diminuer les coûts*
- Direction pilote : Action culturelle

### Fiche action 40 : Pépinière artistique Daviers.....64

- *Valoriser l'émergence artistique et aider la création en mouvement en favorisant la circulation, les croisements et l'interdisciplinarité*
- Direction pilote : Action culturelle

## ENJEU 6 : Relier culture et environnement .....65

### Fiche action 41 : Semaine du land art.....67

- *Croiser les dimensions artistiques et paysagères, et révéler les lieux des Rives Nouvelles*
- Direction pilote : Parcs, jardins et paysages

### Fiche action 42 : Jardins et papillons, programme « Noé » .....68

- *Développer la culture naturaliste des enfants et de leurs parents en les associant au travail de protection des papillons et en encourageant les sciences participatives*
- Direction pilote : Environnement déchets

- Fiche action 43 : Soirée discussion « l'Eco-café » .....69**
- Favoriser l'appropriation des enjeux environnementaux lors de conférences-débats et de confrontation d'idées
  - Direction pilote : Environnement déchets
- Fiche action 44 : Expositions artistiques sur le thème de l'environnement.....70**
- Croiser des démarches artistiques et de sensibilisation à l'environnement à travers l'exposition de travaux d'artistes du territoire
  - Direction pilote : Environnement déchets
- Fiche action 45: Visites guidées des parcs et jardins d'Angers.....71**
- Valoriser la richesse et la qualité esthétique du patrimoine végétal local, et faire connaître la culture technique en matière paysagère et horticole
  - Direction pilote : Parcs, jardins et paysages
- Fiche action 46 : Exposition végétale éphémère.....72**
- Croiser les cultures scientifiques, techniques et patrimoniales avec la création artistique avec un concours annuel ouvert aux écoliers aux étudiants et aux associations de jardiniers
  - Direction pilote : Parcs, jardins et paysages
- Fiche action 47 : Fleurs sauvages de ma rue.....73**
- Récolter des données pour comprendre l'évolution de la biodiversité à Angers dans un cadre participatif qui mobilise les citoyens sur les questions de biodiversité et de cadre de vie
  - Direction pilote : Action culturelle
- Fiche action 48 : Réduction de la consommation de papier.....74**
- Diminuer la consommation de papier en favorisant les outils dématérialisés et réduire les coûts d'impression et d'envoi papier
  - Direction pilote : Action culturelle



## POURQUOI UN AGENDA 21 DES CULTURES POUR LA VILLE D'ANGERS ?

La Ville d'Angers, territoire pionnier du développement durable a soutenu, depuis 2008 la construction d'un Agenda 21 des cultures pour son territoire. Cet Agenda 21 des cultures s'inscrit dans la ligne d'un Agenda 21 global du territoire initié en 2008 et cherchant à transformer en profondeur les politiques de la Ville et de l'Agglomération dans le sens d'un développement durable. Aujourd'hui, des avancées significatives ont été conduites sur les trois domaines croisant étroitement toutes les politiques publiques : le climat, la biodiversité et la culture. Le présent document décrit les actions significatives mises en place par la Ville dans le cadre de cet Agenda 21 des cultures.

La Ville d'Angers a choisi de construire un « Agenda 21 des cultures » adapté à son territoire, en se fondant sur les valeurs essentielles affirmées par ce texte originel de Cités et Gouvernements Locaux Unis<sup>1</sup>, ainsi que sur la déclaration de l'UNESCO sur les droits culturels. Ces textes affirment, en effet, des valeurs et des engagements en faveur **des droits humains, de la diversité culturelle, du développement durable, de la démocratie participative et de la paix**, valeurs auxquelles la Ville souscrit et qu'elle veut promouvoir. Elle a ainsi lancé une telle démarche au niveau du territoire pour transformer ses politiques culturelles.

### **Une vision large de la culture qui invite à repenser les politiques culturelles du XXème siècle :**

Comme le proposent les réflexions internationales menées par l'UNESCO notamment<sup>2</sup>, la Ville d'Angers a souhaité inscrire son action dans une conception large de la culture, qui recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, les modes de vie...c'est à dire tout ce qui permet à chacun d'exprimer son humanité. Cette manière de considérer la culture amène à reconnaître que chaque citoyen est porteur de culture, que chaque citoyen contribue à l'évolution culturelle du territoire où il réside. Cette conception invite donc à faire évoluer les schémas traditionnels de « l'accès à la culture », caractéristiques des politiques culturelles du XXème siècle, vers des conceptions centrées sur la reconnaissance des cultures de chacun, les échanges entre cultures, et la vision d'une culture qui se vit et se partage au quotidien.

### **Une volonté de revisiter les politiques publiques au regard des enjeux de notre société :**

A travers son « Agenda 21 des cultures », la Ville affirme ainsi sa volonté de questionner les politiques menées, notamment culturelles, au regard des enjeux de notre société en profonde mutation. Avec le changement de siècle, les enjeux sociaux en particulier ont pris une importance considérable : enjeux de solidarité, de lien aux autres (opposés à l'isolement, à l'individualisme ou aux luttes fratricides), enjeux de cohabitation, de partage multiculturels et de reconnaissance de chacun (opposés aux replis identitaires et communautarismes)... Plus que jamais, comme le souligne Edgar MORIN<sup>3</sup>, il est question au XXIème siècle d'« apprendre à être, vivre, partager, communiquer, en tant qu'humains de la planète terre ». Plus que jamais, il est essentiel de développer un sentiment d'appartenance à une seule et même communauté humaine. La Ville d'Angers fait sienne cette manière de considérer la culture comme une richesse commune, comme un ferment de lien social, de relations humaines harmonieuses et de paix. Elle affirme que la culture permet les échanges et la compréhension entre humains, aussi bien proches qu'étrangers, à des niveaux individuel et collectif. Ce regard différent porté sur la culture amène à développer les actions allant dans le sens de cette harmonie sociale.

---

<sup>1</sup> L'Agenda 21 de la culture est une déclaration affirmant des orientations pour les politiques culturelles des villes : littéralement « ce qui doit être fait en matière de culture, au XXIème siècle ». Ce document est né à Barcelone en 2004, il a été élaboré par un rassemblement de villes et de gouvernements locaux du monde entier conduit par l'organisation mondiale « Cités et Gouvernement Locaux Unis ». Il a été approuvé dans le cadre du Forum Universel des Cultures. A ce jour, plus de 450 villes et organisations dans le monde entier utilisent ce texte de manière explicite.

<sup>2</sup> Voir aussi la Déclaration de Fribourg sur les « droits culturels »

<sup>3</sup> MORIN E. « 7 savoirs nécessaires à l'éducation du futur ». Texte produit

## **Une volonté d'encourager et de promouvoir la diversité culturelle et la création**

Le texte international de l'Agenda 21 de la culture affirme que « *la diversité culturelle est le principal patrimoine de l'Humanité...* »<sup>4</sup> Selon l'UNESCO, « *source d'échanges, d'innovation et de créativité, la diversité culturelle est, pour le genre humain, aussi nécessaire que l'est la biodiversité dans l'ordre du vivant* »... La Ville d'Angers veut traduire ce principe en actions et défendre cette diversité culturelle. Ce principe invite à reconnaître et à favoriser l'expression culturelle de chacun. Il amène aussi à reconnaître et garantir la place de l'artiste, du créateur, et à maintenir les conditions permettant l'expression, comme une liberté fondamentale de l'être humain. Cette liberté de création et d'expression, est essentielle au développement de notre société. D'une part, par le bouillonnement, la confrontation d'idées, le débat démocratique qu'elle permet, d'autre part, par la réflexion sur le sens de nos vies et l'évolution de notre société. A ce titre, elle doit être absolument préservée et soutenue.

## **Une volonté d'affirmer la place de la culture comme étroitement liée aux autres politiques publiques :**

Pour beaucoup, la culture apparaît comme une partie secondaire, voire décorative des politiques publiques. Le lien étroit entre le développement durable de nos sociétés et la culture est au contraire ici démontré, celle-ci étant reconnue depuis 2010 par la commission culture de Cités et Gouvernements Locaux Unis, comme le 4<sup>ème</sup> pilier du développement durable<sup>5</sup>. Cela signifie qu'il ne peut y avoir de société durable sans culture. Cette conception insiste sur la transversalité des politiques culturelles et invite à sortir d'une logique verticale cloisonnée où la culture est juxtaposée aux autres politiques. Elle engage à questionner l'impact culturel des politiques, qu'elles soient liées aux transports, à l'urbanisme, à la voirie, au social... elle amène aussi à considérer la façon dont les enjeux culturels sont pris en compte dans les choix politiques, et comment ceux-ci risquent de les modifier. Agir dans le sens du développement de notre ville, suppose d'inclure la question culturelle, les cultures locales, dans nos réflexions et l'élaboration de toutes les autres politiques publiques.

## **Une volonté de construire autrement les politiques publiques par la participation démocratique des citoyens :**

L'Agenda 21 de la culture met en avant une démarche de démocratie participative et propose la participation démocratique des citoyens à l'élaboration, à l'exercice et à l'évaluation des politiques culturelles publiques. Il s'agit de réfléchir ensemble, co-construire la politique culturelle. Cette démarche reconnaît là encore que la culture est le fait de chaque citoyen. Ainsi, chaque citoyen peut donc contribuer à la conception de ces politiques. Cette logique fait écho à une volonté de la ville de construire et conduire ses politiques autrement, en associant les citoyens. Cette volonté a été mise en œuvre plus particulièrement à partir de 2001 avec la création de conseils de citoyens : conseils de quartiers, de jeunes, de citoyens étrangers... ou de concertations thématiques : conseil de l'environnement, concertations liées à l'urbanisme... Cette participation citoyenne permet de nouer des dialogues féconds, nourrit et enrichit, ainsi les politiques publiques.

## **La mise en œuvre du projet et l'élaboration du plan d'actions de la Ville d'Angers :**

Pour mettre en œuvre ce projet de société, une première phase tournée vers la réflexion et le croisement des idées a mobilisé 400 Angevins lors de plénières et ateliers de travail. Elle a abouti, à l'été 2011, à l'adoption d'une **Charte d'engagement**. Ce texte co-écrit avec les acteurs angevins (habitants, artistes, associations, représentants d'instances participatives, opérateurs culturels, collectivité) définit des valeurs collectives en matière de culture.

---

<sup>4</sup> « *la diversité culturelle est le principal patrimoine de l'Humanité... Elle est le produit de plusieurs milliers d'années d'histoires, le fruit de la contribution collective de tous les peuples, à travers leurs langues, leurs idées, leurs techniques, leurs pratiques et leurs créations* »

<sup>5</sup> En 2010, Cités et Gouvernements Locaux Unis approuve le document « La culture : quatrième pilier du développement durable » lors de son Congrès mondial qui s'est tenu à Mexico.

Il s'affirme comme un référentiel commun qui décline des axes prioritaires pour une nouvelle politique culturelle locale :

- Considérer la diversité des cultures comme une richesse commune et favoriser l'expression culturelle de chacun ;
- Articuler les démarches culturelles avec les autres projets et politiques du territoire ;
- Favoriser les «échanges et les métissages culturels et artistiques pour un vivre ensemble harmonieux ;
- Favoriser les démarches de coopération et de coconstruction des initiatives et des politiques culturelles ;
- Contribuer à une économie de la culture plurielle et responsable ;
- Relier culture et environnement.

Le caractère innovant de l'expérience menée en temps réel par les acteurs du territoire angevin a été reconnu à un niveau international, puisque la Ville d'Angers a été sollicitée et élue au nom du territoire, à une vice-présidence de la commission culture de Cités et Gouvernements Locaux Unis. La collectivité travaille ainsi aux côtés de Lille, Buenos Aires, Mexico, Montréal, Barcelone et Milan pour favoriser la prise en compte transversale de la culture dans les politiques locales. Ce statut permet à Angers de se positionner comme chef de file en matière de modernisation des politiques culturelles, au regard du développement durable au sein d'un réseau international à forte visibilité.

Le processus s'est poursuivi en 2012 par la définition de **plans d'actions**. Les acteurs de la société civile et les institutionnels se sont consacrés à traduire en actes, le travail de réflexion et de construction mis en place les années précédentes.

Ces plans d'actions en cours de finalisation sont portés par une pluralité de partenaires et de membres de la société civile :

- des acteurs de la société civile sont regroupés autour d'actions pour les mettre en œuvre de manière partenariale ;
- des structures ont choisi de mettre en œuvre leurs propres actions, à l'instar de l'Epcç Le Quai et du Chabada.

C'est dans le cadre de cette mise en mouvement des structures que la Ville d'Angers a choisi d'élaborer son propre plan d'actions, pour mieux mobiliser ses énergies propres et ses ressources.

Ce **plan d'actions de la Ville d'Angers** est l'expression concrète et opérationnelle d'un engagement exprimé et porté de longue date en faveur d'une nouvelle politique culturelle publique locale. Il décrit comment Angers agit pour un changement au long cours des pratiques et des usages culturels, autour et à partir du développement durable.

Le processus d'élaboration a été transversal, en interrogeant l'ensemble des politiques de la collectivité sous forme d'entretiens avec les élus délégués et les différents services, sur la base d'une commande : présenter sur la période 2012-2013 un aperçu des changements mis en œuvre ou projetés par la Ville, qui répondent et donnent du sens à l'Agenda 21 des cultures.

Cette mise en mouvement de la collectivité s'illustre par 48 fiches-action, produites par 13 services. Ces actions se déclinent autour des enjeux de la charte d'engagement Agenda 21 des cultures. Certaines concernent des projets existants déjà en lien avec les valeurs défendues par l'Agenda 21 des cultures (trophées de la robotique autour de la culture scientifique et technique, JOVA - journée de valorisation de la jeunesse autour des talents des jeunes angevins, ambassadeurs des villes jumelles autour des échanges culturels) ou bien revisités au regard du projet (réécriture de la charte culture et solidarité). D'autres actions résultent directement de la réflexion engagée autour de l'Agenda 21 des cultures, comme le Dispositif Musiques Actuelles (DMA), l'exposition participative Art d'ici ou encore le comité d'usagers des jeux vidéo de la bibliothèque municipale.

Le pilotage du plan d'actions de la Ville d'Angers s'inscrit dans la gouvernance globale du projet avec les acteurs du territoire angevin, pour favoriser la mise en réseau et la transversalité. Une évaluation sera menée fin 2013 à partir des indicateurs quantitatifs et qualitatifs de chaque action, pour permettre à la collectivité de se prononcer sur la poursuite ou sur l'ajustement de la démarche Agenda 21 des cultures au regard des objectifs fixés et des résultats atteints.



## **ENJEU 1**

**CONSIDERER LA DIVERSITE DES CULTURES  
COMME UNE RICHESSE COMMUNE  
ET FAVORISER L'EXPRESSION CULTURELLE  
DE CHACUN**



<b>Agenda 21 des cultures</b> <b>Fiche action 1</b>	<b>ENJEU 1 : CONSIDERER LA DIVERSITE DES CULTURES COMME UNE RICHESSE COMMUNE ET FAVORISER L'EXPRESSION CULTURELLE DE CHACUN</b>	
	Direction de l'action territoriale-jeunesse	
	Elue pilote : Sylvia Camara-Tombini	
<b>JOVA, JOURNEE DE VALORISATION DE LA JEUNESSE</b>		
<b>Contexte</b>		
<p>Le Conseil des jeunes angevins a été créé par la Ville d'Angers pour installer un espace de dialogue permanent avec la jeunesse et pour la reconnaître comme acteur essentiel de la vie de la cité. En émettant des avis pour la collectivité, en proposant et montant des projets, ainsi qu'en organisant des débats, ce Conseil participe au développement de la ville et à son dynamisme.</p> <p>Afin de valoriser et de faire connaître l'engagement des jeunes et la diversité de leurs talents, le Conseil des jeunes angevins et la Ville d'Angers ont initié et co-construit avec la jeunesse angevine, un temps fort spécifique – la Journée de valorisation de la jeunesse (JOVA) – avec une première édition en 2010.</p>		
<b>Objectifs de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valoriser les initiatives et les talents des jeunes Angevins</li> <li>- Contribuer à un changement de regard sur la jeunesse</li> <li>- Favoriser la rencontre entre différents publics et associations</li> <li>- Créer un partenariat avec les différents acteurs de la jeunesse</li> </ul>		
<b>Description de l'action</b>		
<p>La JOVA concerne d'abord les angevins volontaires de 15 à 30 ans qui sont force de proposition et de réalisation dans l'organisation de la journée, et qui sont prêts à travailler en partenariat avec des associations, des professionnels et les services de la Ville d'Angers.</p> <p>En fonction des thématiques (théâtre, musique, sport, international...), des référents sont désignés pour faire remonter les avis et les propositions au groupe organisateur composé de partenaires volontaires. L'engagement et les talents sont mis en valeur à travers des stands, des ateliers (tables rondes, témoignages, jeux de rôles...) et des animations sur scène (théâtre, musique...).</p> <p>Le Conseil des jeunes angevins et les maisons de quartier sont impliqués pour sensibiliser et mobiliser les jeunes Angevins. Les volontaires d'Unis Cité mènent chaque année des projets sur le thème de l'engagement, présentés lors de la JOVA. (film en 2012, engagement lycéen et exposition en 2013).</p> <p>La journée a lieu désormais en juin sur la place du Ralliement et l'esplanade du Quai (basket hip-hop).</p>		
<b>Publics cibles</b>	Grand public et Angevins de 15 à 30 ans pour l'organisation de l'évènement	
<b>Directions partenaires</b>	Directions action culturelle, sports et loisirs, développement de la vie associative	
<b>Autres partenaires</b>	Jeunes volontaires, Conseil des jeunes angevins, maisons de quartier, Unis Cités, ACBB Basket	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	Chaque année au mois de juin	
<b>Moyens estimés</b>	Pour mémoire	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<b>Indicateurs quantitatifs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de photos et vidéo prises le jour « J »</li> <li>- nombre de ventes sur le stand convivialité</li> <li>- nombre de participants</li> </ul>	<b>Indicateurs qualitatifs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- questionnaire de satisfaction et bouche à oreille</li> <li>- bilans des organisateurs et des participants (créer un outil d'évaluation sur le changement des regards envers les jeunes)</li> </ul>

<b>Agenda 21 des cultures</b>  <b>Fiche action</b>	<b>ENJEU 1 : CONSIDERER LA DIVERSITE DES CULTURES COMME UNE RICHESSE COMMUNE ET FAVORISER L'EXPRESSION CULTURELLE DE CHACUN</b>	
	Centre communal d'action sociale	
	Elue pilote : Rose-Marie Véron	
<b>LA FETE DE L'INTERGENERATION</b>		
<b>Contexte</b>		
<p>En 1999, la Ville d'Angers a lancé Mix'âges pour marquer son engagement en faveur d'une politique de solidarité attentive aux notions de bien vieillir dans la Cité et d'échanges entre habitants, toutes générations confondues.</p> <p>Cette démarche qui vise à mobiliser les acteurs locaux autour des enjeux sociaux liés à l'avancée en âge (accompagnement, représentation des âges, place de chacun dans la ville, ...) s'inscrit dans la continuité de la réflexion engagée par le CCAS et en faveur « d'une ville pour tous les âges, une ville amie des aînés ». Trois actions l'a compose : le fond d'aide à projet (soutien de partenaires dans la construction d'actions favorisant le bien vieillir), colloque Mix'âges (réunion d'acteurs locaux et nationaux pour partager, croiser les regards et imaginer de nouvelles réponse sur le territoire angevin), et la fête de l'intergénération.</p>		
<b>Objectifs de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser les rencontres et les échanges entre générations</li> <li>- Valoriser les réalisations des acteurs qui accompagnent l'avancée en âge</li> <li>- Sensibiliser les habitants et les acteurs locaux à la prise en compte du vieillissement dans toutes ses dimensions</li> </ul>		
<b>Description de l'action</b>		
<p>La Fête de l'intergénération est une journée festive co-construite avec les partenaires locaux. Elle se structure autour d'animations ludiques qui contribuent à créer du lien social et à promouvoir le partage d'expériences et de ses savoir-faire.</p> <p>Ce temps fort permet de valoriser les projets conduits tout au long de l'année et de faire connaître la démarche Mix'âges au grand public. La fête de l'intergénération favorise également la rencontre de publics de tous âges, toutes origines sociales et culturelles.</p>		
<b>Publics cibles</b>	Grand public (personnes âgées, habitants, familles, scolaires, partenaires associatifs et institutionnels, ...)	
<b>Directions partenaires</b>	Directions de la santé publique, de l'action culturelle, d'éducation-enfance, des sports, direction des bâtiments, conseil de gestion	
<b>Autres partenaires</b>	En fonction des thèmes abordés	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	Juin 2013: La semaine des âges du 5 au 8 juin	
<b>Moyens estimés</b>	Pour mémoire	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<u>Indicateurs quantitatifs :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de personnes sur la journée</li> <li>- nombre de partenaires mobilisés</li> </ul>	<u>Indicateurs qualitatifs :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- questionnaires de satisfaction</li> </ul>



<b>Agenda 21 des cultures</b>  <b>Fiche action 3</b>	<b>ENJEU 1 : CONSIDERER LA DIVERSITE DES CULTURES COMME UNE RICHESSE COMMUNE ET FAVORISER L'EXPRESSION CULTURELLE DE CHACUN</b>	
	Direction éducation-enfance	
	Elu pilote : Michel Houdbine	
<b>FACILITATEURS DE LANGAGE</b>		
<b>Contexte</b>		
<p>Dans le cadre de son Projet Educatif Local (PEL), la Ville d'Angers s'est fixée dix priorités dont l'éducation avant l'école afin de faciliter l'apprentissage de l'enfant.</p> <p>Le langage s'acquiert grâce aux milliers d'interactions langagières entre l'enfant et des adultes. Par ailleurs, l'apprentissage de la lecture et de l'écriture est l'aboutissement de la dynamique « écouter / parler / écrire ». Ces interactions sont prépondérantes pour le développement et l'épanouissement de l'enfant, ainsi que pour sa découverte de formes culturelles multiples.</p> <p>Les « Facilitateurs de langage » interviennent dans une logique d'accompagnement et d'échanges intergénérationnels pour favoriser cet apprentissage et donner à l'enfant l'envie d'aller vers l'autre et d'apprendre de lui.</p>		
<b>Objectifs de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre à l'enfant de structurer son langage dans une situation d'échange intergénérationnel</li> <li>- Favoriser son apprentissage de la lecture et de l'écriture</li> <li>- Associer ses parents à cette démarche (contrat, participation à des temps de rencontre)</li> </ul>		
<b>Description de l'action</b>		
<p>Les « Facilitateurs de langage » interviennent depuis 2003 auprès d'élèves choisis par les enseignants lors d'ateliers de séances de deux séances de 20 minutes maximum par semaine et par enfant.</p> <p>L'enfant est en situation d'échanges avec un retraité bénévole, à partir de livres qui lui sont contés et qui sont alors prétexte au dialogue à partir de ses commentaires et questions. Ce temps partagé permet de développer la structuration du langage de l'enfant, son apprentissage de la lecture et son envie de découvrir les livres.</p> <p>Une vingtaine d'enfants bénéficient de cette action, sur 4 écoles maternelles en zone prioritaire, tandis que 25 à 30 bénévoles retraités s'y investissent et bénéficient d'une formation et d'un suivi.</p>		
<b>Publics cibles</b>	Maternelles (moyenne et grande section) des écoles d'Angers	
<b>Direction partenaire</b>		
<b>Autres partenaires</b>	Fédération des Œuvres Laïques 49, Education nationale, Asforel	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	Novembre à juin	
<b>Moyens estimés</b>	Pour mémoire	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<u>Indicateurs quantitatifs</u> :	<u>Indicateurs qualitatifs</u> : - enregistrement des enfants pour mesurer leur progrès

<b>Agenda 21 des cultures</b>  <b>Fiche action 4</b>	<b>ENJEU 1 : CONSIDERER LA DIVERSITE DES CULTURES COMME UNE RICHESSE COMMUNE ET FAVORISER L'EXPRESSION CULTURELLE DE CHACUN</b>	
	Direction éducation-enfance	
	Elu pilote : Michel Houbine	
<b>TROPHEES DE LA ROBOTIQUE</b>		
<b>Contexte</b>		
<p>Les disciplines scientifiques et techniques ne suscitent plus suffisamment de vocations de la part des jeunes. Il convient d'encourager l'exploration, l'expérimentation et la discussion autour des sciences et techniques pour qu'elles soient vécues comme une pratique active, interrogative et collective.</p> <p>La Ville d'Angers et ses partenaires ont répondu en s'inspirant de la démarche initiée par la méthode Freinet et la Fondation « la Main à la pâte » qui valorise la culture scientifique et technique par la pratique, comme avec les « Trophées de la robotique ».</p>		
<b>Objectifs de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer la culture scientifique et technique des jeunes à travers un exercice ludique</li> <li>- Renouveler l'intérêt pour la démarche scientifique par l'observation et l'expérimentation</li> <li>- Favoriser l'expression orale et la prise de responsabilités au sein d'un groupe</li> <li>- Répondre et respecter un cahier des charges</li> </ul>		
<b>Description de l'action</b>		
<p>Les « trophées de la robotique », manifestation ludique éminemment sérieuse, permettent aux jeunes de développer leur créativité et leur imaginaire, et de monter en compétences sur la culture scientifique en les invitant à créer durant plusieurs mois leur robot (accompagnement de certaines équipes angevines par des étudiants de l'ISTIA, Institut des Sciences et Techniques d'Angers).</p> <p>Près de 50 équipes des Pays de la Loire viennent à Angers sur la base d'un cahier des charges établi au niveau national. Les robots élaborés s'affrontent sur une thématique différente chaque année. Un espace d'animation permet aux partenaires d'échanger et de proposer des actions de sensibilisation scientifique, dont un atelier parents-enfants.</p>		
<b>Publics cibles</b>	Scolaires des Pays-de-la-Loire, du primaire au lycée, avec un accompagnement spécifique pour les écoliers Angevins en cours élémentaires	
<b>Direction partenaire</b>		
<b>Autres partenaires</b>	Francas 49, (organisateur) en lien avec Planète Sciences Sarthe, Terre des Sciences, l'ISTIA, Petits Débrouillards 49, Maison de l'environnement	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	Chaque année. Ateliers robotique à partir d'octobre, puis Trophées début mars	
<b>Moyens estimés</b>	Pour mémoire	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<u>Indicateurs quantitatifs :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre d'équipes</li> <li>- nombre de participants</li> </ul>	<u>Indicateurs qualitatifs :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- participation et comportement des enfants en ateliers, au sein du groupe, puis à la compétition</li> <li>- accompagnement des parents</li> <li>- réalisation et maîtrise du robot</li> </ul>

<b>Agenda 21 des cultures</b>  <b>Fiche action 5</b>	<b>ENJEU 1 : CONSIDERER LA DIVERSITE DES CULTURES COMME UNE RICHESSE</b> <b>COMMUNE ET FAVORISER L'EXPRESSION CULTURELLE DE CHACUN</b>	
	Direction de l'action culturelle - bibliothèque	
	Elues pilotes : Monique Ramognino et Anne Lebeugle	
<b>CONSTRUIRE LES FONDS DOCUMENTAIRES AVEC LES USAGERS</b>		
<b>Contexte</b>		
<p>La bibliothèque municipale d'Angers achète chaque année entre 2 000 et 2 500 documents sélectionnés par des professionnels qui allient les réponses à la demande et les propositions de découverte.</p> <p>Les attentes des lecteurs ne sont actuellement prises en compte que sous la forme de demandes individuelles. Une réflexion menée en interne sur la diversification des fonds documentaires a conduit la bibliothèque à rechercher des solutions pour atteindre cet objectif en impliquant les usagers.</p>		
<b>Objectifs de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre en compte les besoins et souhaits des usagers</li> <li>- Accroître la diversité culturelle des fonds documentaires</li> </ul>		
<b>Description de l'action</b>		
<p>La Bibliothèque municipale propose aux usagers de faire des suggestions d'achats en s'engageant à en acheter au minimum 80 %.</p> <p>Les suggestions peuvent être envoyées par courriel grâce à un formulaire présent sur le site Internet, ou rédigées dans des cahiers de suggestions dans chaque bibliothèque du réseau. Tout est fait pour rendre le processus le plus rapide et le plus transparent possible pour l'utilisateur.</p>		
<b>Publics cibles</b>	Usagers de la bibliothèque municipale	
<b>Direction partenaire</b>		
<b>Autres partenaires</b>		
<b>Calendrier prévisionnel</b>	Réunion en mars 2012 pour améliorer le système de recueil de suggestions à Toussaint et mise en œuvre dans la foulée	
<b>Moyens estimés</b>	Réorientation de certains budgets documentaires	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<u>Indicateurs quantitatifs :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de suggestions d'achats recueillies</li> <li>- pourcentage d'achats par rapport au nombre de suggestions</li> <li>- budget des suggestions</li> </ul>	<u>Indicateurs qualitatifs :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- analyse des changements induits en termes de diversité documentaire</li> <li>- délai de réponse aux usagers</li> </ul>

<b>Agenda 21 des cultures</b> <b>Fiche action 6</b>	<b>ENJEU 1 : CONSIDERER LA DIVERSITE DES CULTURES COMME UNE RICHESSE COMMUNE ET FAVORISER L'EXPRESSION CULTURELLE DE CHACUN</b>	
	Direction de l'action culturelle - bibliothèque	
	Elues pilotes : Monique Ramognino et Anne Lebeugle	
<b>EXPOSITION PARTICIPATIVE A LA BIBLIOTHEQUE</b>		
<b>Contexte</b>		
<p>La bibliothèque municipale propose chaque année un programme d'animations et d'expositions à ses publics.</p> <p>Dans ce cadre, chaque été, ce sont les Angevins eux-mêmes qui peuvent créer et s'exprimer lors de l'exposition participative mise en place dans la médiathèque Toussaint.</p>		
<b>Objectifs de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser l'expression culturelle de chaque Angevin lors d'expositions d'œuvres créées par des amateurs</li> <li>- Exposer ces créations à la médiathèque après sélection sur projet autour d'un thème</li> </ul>		
<b>Description de l'action</b>		
<p>Les animations et expositions de la bibliothèque s'inscrivent dans un thème choisi pour l'année. Les créations de l'exposition participative suivent ce thème, en concordance avec le projet présenté par la Bibliothèque. Les équipes nouent des partenariats locaux pour communiquer autour du projet, écouter et accueillir les propositions.</p> <p>En 2012, « année des mots », l'exposition participative a été étendue à six bibliothèques de quartier en plus de la médiathèque Toussaint. Quatre clubs photo ont été sollicités pour prendre des photos d'habitants avec leur mot préféré, créant ainsi une « mo[t]saïque d'Angevins ». En outre, une exposition a été ouverte en ligne sur Flick'r pour que chaque habitant, s'il le souhaite, puisse créer et déposer sa propre photo.</p>		
<b>Publics cibles</b>	Tout Angevin qui souhaite participer à un projet créatif	
<b>Directions partenaires</b>		
<b>Autres partenaires</b>	Selon le projet	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	Exposition annuelle chaque été	
<b>Moyens estimés</b>	Environ 1 800 € en 2012	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<u>Indicateurs quantitatifs :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de participants à l'exposition</li> <li>- nombre d'œuvres exposées</li> <li>- nombre de partenaires</li> </ul>	<u>Indicateurs qualitatifs :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- diversité des thèmes exposés</li> </ul>

## **ENJEU 2**

ARTICULER LES DEMARCHES CULTURELLES  
AVEC LES AUTRES PROJETS ET POLITIQUES  
DU TERRITOIRE



<b>Agenda 21 des cultures</b>  <b>Fiche action 7</b>	<b>ENJEU 2 : ARTICULER LES DEMARCHES CULTURELLES AVEC LES AUTRES PROJETS ET POLITIQUES DU TERRITOIRE</b>	
	Directions des bâtiments et patrimoine communautaire, de la santé publique et de l'action culturelle	
	Elus pilotes : Jean-Claude Bachelot, Monique Ramognino et Rose-Marie Véron	
<b>ACCESSIBILITE A L'OFFRE ET AUX EQUIPEMENTS CULTURELS</b>		
<b>Contexte</b>		
<p>La Ville d'Angers travaille avec les acteurs du handicap pour promouvoir le vivre ensemble harmonieux, le lien social entre angevins et rendre la ville accessible à tous. Pour faciliter la vie des personnes en situation de handicap, elle mène une politique de mise en accessibilité de ses équipements, renforcée par le lancement d'une réflexion-action sur la question de la visibilité et de l'amélioration de l'offre culturelle accessible et adaptée.</p>		
<b>Objectifs de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap dans la ville et développer une offre et des outils culturels adaptés, avec des actions de médiation en fonction des types de handicap</li> <li>- Mettre en accessibilité les équipements culturels</li> <li>- Alimenter la réflexion du Conseil local des personnes en situation de handicap sur l'offre culturelle</li> </ul>		
<b>Description de l'action</b>		
<p>Un diagnostic a été lancé début 2013 pour dresser un état des lieux de l'offre d'activités pour les personnes en situation de handicap. Une enquête de terrain suivra pour mieux appréhender l'offre et la demande, et alimenter un groupe de travail du Conseil local des personnes en situation de handicap, chargé de proposer des pistes d'actions d'amélioration.</p> <p>Des actions sont par ailleurs mises en œuvre ou à venir à travers des réalisations techniques, des équipements et des services adaptés, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Programme pluriannuel de mise en accessibilité des équipements culturels municipaux</li> <li>- Dispositif d'écoute en boucle magnétique aux musées, casques avec système à infrarouge au Quai</li> <li>- Fond de textes enregistrés en multi-formats (CD, CD mp3) à la bibliothèque municipale</li> <li>- Spectacle en audiodescription ou en surtitrage au théâtre</li> <li>- Communication concertée d'opérateurs sur des spectacles accessibles en cas de handicap visuel</li> <li>- Visites dans les musées et « l'heure du conte » en bibliothèque en LSF (langue de signes française)</li> <li>- Imprimés et supports pédagogiques en gros caractères (bibliothèques, musées...)</li> <li>- Maquettes tactiles et application numérique smartphone-tablette « laissez-vous conter Angers au fil du tramway » (service Ville d'art et d'histoire)...</li> </ul>		
<b>Publics cibles</b>	Personnes en situation de handicap	
<b>Directions partenaires</b>	Ensemble des services de la Ville	
<b>Autres partenaires</b>	Selon projet	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Objectif du 1<sup>er</sup> janvier 2015 pour mettre en accessibilité les équipements</li> <li>- En continu pour les outils et les services</li> </ul>	
<b>Moyens estimés</b>	Pour mémoire	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<u>Indicateurs quantitatifs :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre d'obstacles à l'accessibilité levés</li> <li>- nombre d'établissements accessibles</li> <li>- nombre de personnes porteuses de handicap présentes aux spectacles</li> <li>- nombre de personnes présentes aux animations spécifiques mises en place</li> </ul>	<u>Indicateurs qualitatifs :</u>

Agenda 21 des cultures <b>Fiche action 8</b>	<b>ENJEU 2 : ARTICULER LES DEMARCHES CULTURELLES AVEC LES AUTRES PROJETS ET POLITIQUES DU TERRITOIRE</b>	
	Direction de la santé publique	
	Elue pilote : Rose-Marie Véron	
<b>CONSEIL LOCAL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP</b>		
<b>Contexte</b>		
<p>Le Conseil local des personnes en situation de handicap a été mis en place en 2006. Cette instance participative et consultative est un espace de dialogue et d'échanges entre les associations d'habitants en situation de handicap et la Ville.</p> <p>Elle traduit la volonté de la Ville d'Angers de permettre à chacun, quelles que soient ses difficultés (physiques, sensorielles, psychiques, intellectuelles), de «vivre la ville», d'apporter sa contribution et de participer à la vie citoyenne et culturelle.</p>		
<b>Objectifs de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre aux personnes en situation de handicap de s'impliquer dans toutes les composantes de la vie de la cité</li> <li>- Apporter des réponses adaptées au vivre ensemble, avec ou sans handicap</li> <li>- Faciliter les échanges entre les associations et entre les Angevins porteurs d'un handicap ou non</li> <li>- Avoir une approche globale et transversale aux diverses situations de handicap</li> </ul>		
<b>Description de l'action</b>		
<p>En plus d'être force de proposition ou d'expertise sur des questions posées par la Ville d'Angers, le Conseil local des personnes en situation de handicap a mis en place des groupes de travail thématiques. Chacun est chargé de mettre en œuvre des actions concrètes qui participent au mieux vivre ensemble dans la ville en matière de citoyenneté, culture, loisirs, sport, ou vie quotidienne.</p> <p>Le groupe « Vivre ensemble, avec ou sans le handicap » a élaboré un guide pratique afin de sensibiliser le grand public aux handicaps. Il en accompagne la diffusion auprès des Angevins pour faciliter l'information et le dialogue autour de cette thématique.</p> <p>Le groupe « Accessibilité Le Quai » a travaillé sur l'optimisation de l'accessibilité de l'offre culturelle du Quai avec différents partenaires. Après une sensibilisation du personnel en septembre 2012, le travail s'oriente désormais sur les questions de la communication et de la médiation, qui amènent la personne en situation de handicap vers les spectacles.</p> <p>Le Conseil participe ainsi à l'insertion dans la Cité qui est un des axes de travail du Contrat local de santé en santé mentale que la ville va bientôt signer avec l'Agence régionale de Santé et la préfecture.</p>		
<b>Publics cibles</b>	Personnes en situation de handicap et les Angevins	
<b>Direction partenaire</b>	Direction de l'action territoriale et de la jeunesse	
<b>Autres partenaires</b>	Selon les projets	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	En continu	
<b>Moyens estimés</b>	Pour mémoire	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<u>Indicateurs quantitatifs</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre d'associations impliquées dans le Conseil qui représentent différentes formes de handicaps,</li> </ul>	<u>Indicateurs qualitatifs</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>- bilan annuel intégré dans celui de la direction santé publique</li> </ul>



<p>Agenda 21 des cultures</p> <p><b>Fiche action 9</b></p>	<p>ENJEU 2 : <b>ARTICULER LES DEMARCHES CULTURELLES AVEC LES AUTRES PROJETS ET POLITIQUES DU TERRITOIRE</b></p>	
	<p>SPL Rives nouvelles</p>	
	<p>Elu pilote : Frédéric Béatse</p>	
<p align="center"><b>CONCERTATION CITOYENNE AROUND DES RIVES NOUVELLES</b></p>		
<p><b>Contexte</b></p>		
<p>Partant du constat que la ville ne vit plus avec sa rivière, Angers a lancé « Rives Nouvelles », projet de reconquête des rives de la Maine dont la maîtrise d’œuvre a été confiée, en 2012, à une équipe formée autour de l’atelier d’architecture et d’urbanisme Grether, et du bureau paysagiste Phytolab. Cette équipe a remis au printemps 2013 le plan guide qui va opérationnaliser la démarche sur 15 ans et plus. Un groupe de 90 Angevins a été associé, dès 2010, à ce projet majeur pour le futur de l’agglomération qui impactera de nombreux domaines (environnement, déplacements, culture, tourisme, économie...). Ce groupe – dit « atelier citoyen » – a pour mission d’être force de propositions. Il a été renouvelé fin 2012 pour assister la maîtrise d’œuvre dans une écriture fine de la ville grâce à son expertise d’usage. La concertation associe également les associations et les acteurs du territoire intéressés, ainsi que le conseil local de l’environnement. Depuis l’automne 2012, elle s’est ouverte aux quartiers <i>via</i> l’inter-conseil de quartier. Des réunions thématiques – dites « tables longues » – ont mobilisé les milieux de la culture, de l’enseignement supérieur, de l’environnement, du végétal...</p>		
<p><b>Objectifs de l’action</b></p>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Associer les Angevins au projet « Rives Nouvelles » et favoriser leur apport créatif</li> <li>- Assister la mise en œuvre de « Rives Nouvelles » par la formulation de propositions : priorités d’action, déplacements, programmation, usages et activités culturels...</li> </ul>		
<p><b>Description de l’action</b></p>		
<p>Pour favoriser l’intelligence collective et la participation des angevins, trois niveaux de concertation ont été mis en place : l’atelier citoyen, la saisine de l’inter-conseil de quartier et les tables longues. Après un temps d’appropriation et d’acculturation sur le réaménagement de berges, l’atelier citoyen a travaillé sur la proposition d’actions à court (2013) et à long terme (2015). Il va s’orienter vers une réflexion plus globale pour enrichir la démarche (construction d’une méthode de suivi pour veiller à la cohérence du projet et à la prise en compte des propositions citoyennes par exemple). L’inter-conseil de quartier a pu proposer des pistes pour enrichir la finalisation du plan-guide, par exemple pour améliorer et rendre lisible l’accès aux berges ou mettre en vie le site (usages, animations, activités). Les conseils de quartier seront saisis sur des projets plus localisés au fur et à mesure de l’avancement du projet. Les tables longues ont permis d’enrichir les programmes envisagés et commencé à tisser des partenariats entre ces secteurs clés pour le développement métropolitain sur Rives Nouvelles.</p>		
<p><b>Publics cibles</b></p>	<p>Membres des conseils de quartier et l’atelier citoyen, acteurs du territoire</p>	
<p><b>Direction partenaire</b></p>	<p>Direction action territoriale-jeunesse</p>	
<p><b>Autres partenaires</b></p>	<p>Consultants, directions action culturelle et information-communication</p>	
<p><b>Calendrier prévisionnel</b></p>	<p>Jusqu’en 2014</p>	
<p><b>Moyens estimés</b></p>	<p>Pour mémoire</p>	
<p><b>Indicateurs de suivi et d’évaluation</b></p>	<p><u>Indicateurs quantitatifs</u> :</p>	<p><u>Indicateurs qualitatifs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- évaluation de la concertation du premier atelier citoyen</li> <li>- écriture en cours d’une méthode de suivi du projet avec l’atelier citoyen</li> </ul>

<p>Agenda 21 des cultures</p> <p><b>Fiche action 10</b></p>	<p>ENJEU 2 : <b>ARTICULER LES DEMARCHES CULTURELLES AVEC LES AUTRES PROJETS ET POLITIQUES DU TERRITOIRE</b></p>	
	<p>Direction action culturelle – service ressource</p>	
	<p>Elues pilotes : Monique Ramognino et Rachel Capron</p>	
<p style="text-align: center;"><b>VILLAGE DES SAVEURS AU CŒUR DES ACCROCHE-CŒURS</b></p>		
<p><b>Contexte</b></p>		
<p>La ville d'Angers cultive l'art d'être ensemble en orientant ses actions sur une culture qui tisse un lien, qui invite à la rencontre. C'est dans cet esprit qu'ont été élaboré les « Accroche-cœurs », événement culturel phare de la rentrée de septembre.</p> <p>Le « Village des saveurs » a été créé en 2010 pour mieux impliquer les acteurs locaux et répondre à la demande du public d'une offre de restauration plus importante.</p>		
<p><b>Objectifs de l'action</b></p>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir le tissu associatif local par la valorisation de sa diversité</li> <li>- Soutenir la mise en œuvre de projets relevant de l'économie sociale et solidaire dans une dimension éco-responsable</li> <li>- Amplifier l'ouverture culturelle par la représentation des cultures du monde qui métissent la ville</li> <li>- Mieux valoriser le festival et réduire son impact environnemental</li> </ul>		
<p><b>Description de l'action</b></p>		
<p>Espace de convivialité et de rencontre au cœur du festival, le « Village des saveurs » est géré par une dizaine d'associations du territoire qui proposent, avec leurs bénévoles, une restauration diversifiée. Les bénéficiaires vont à des actions à but humanitaire ou à leurs projets solidaires.</p> <p>Il tend vers plus de transversalité pour améliorer sa visibilité au profit des associations volontaires et la a prise en compte du thème annuel des Accroche-cœurs. Une scénographie du site facilitera cette évolution. Son engagement éco-responsable sera conforté pour mieux sensibiliser les associations et les festivaliers à la réduction des déchets.</p>		
<p><b>Publics cibles</b></p>	<p>Associations angevines et le public du festival</p>	
<p><b>Direction partenaire</b></p>	<p>Direction environnement-déchet</p>	
<p><b>Autres partenaires</b></p>	<p>Association Philodom&amp;Dépotoirs ,et Localyptus</p>	
<p><b>Calendrier prévisionnel</b></p>	<p>2<sup>e</sup> week-end de septembre chaque année</p>	
<p><b>Moyens estimés</b></p>	<p>Pour mémoire</p>	
<p><b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b></p>	<p><u>Indicateurs quantitatifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre d'associations engagées</li> <li>- nombre de bénévoles présents</li> <li>- chiffre d'affaires réalisé</li> </ul>	<p><u>Indicateurs qualitatifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- bilan environnemental</li> <li>- diversité des cultures représentées</li> <li>- utilisation des bénéficiaires réalisés par les associations</li> </ul>

<b>Agenda 21 des cultures</b>  <b>Fiche action 11</b>	<b>ENJEU 2 : ARTICULER LES DEMARCHES CULTURELLES AVEC LES AUTRES PROJETS ET POLITIQUES DU TERRITOIRE</b>	
	Direction de l'action culturelle – musées	
	Elue pilote : Monique Ramognino	
<b>MUSEES DANS LES QUARTIERS</b>		
<b>Contexte</b>		
<p>Les musées d'art d'Angers ont une mission de culture pour tous et comme objectif de toucher chaque citoyen angevin, quelle que soit sa localisation géographique. Ils souhaitent développer une action vers et dans les quartiers, en élargissant ainsi le public qui fréquente habituellement les musées.</p> <p>Depuis le 1<sup>er</sup> février 2013, l'artothèque a rejoint les musées d'Angers. Les musées disposent désormais de collections qui peuvent être prêtées, qui ont vocation à voyager et à être exposées hors de leurs murs. De nouveaux projets pourront ainsi voir le jour grâce à la circulation d'œuvres sur le territoire, particulièrement dans les quartiers.</p>		
<b>Objectifs de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rendre accessible des œuvres d'art originales hors des murs des musées, provoquer une rencontre sensible dans les lieux fréquentés habituellement par les habitants des quartiers</li> <li>- Désacraliser la rencontre avec l'œuvre d'art en l'immergeant dans le quotidien des habitants</li> <li>- Aller vers les habitants des quartiers dans une démarche active</li> <li>- Tisser des liens qui aboutiront à des visites ultérieures dans les musées</li> </ul>		
<b>Description de l'action</b>		
<p>Le projet consiste à développer des partenariats avec les institutions dans les quartiers pour diffuser les collections dans les lieux publics : mairies de quartier, écoles, maisons de quartier, bibliothèques... Une politique d'élargissement à des acteurs privés recevant du public pourra être envisagée : hôtels, entreprises...</p> <p>Le prêt des œuvres sera accompagné d'une médiation pour le choix des œuvres, mais également sur la durée du prêt pour accompagner le regard du public.</p> <p>A terme, la circulation des œuvres pourrait être accrue avec la mise en place, à étudier, d'un « artmobile » ou « artobus ».</p>		
<b>Publics cibles</b>	Habitants des quartiers, avec un effort particulier en direction des familles	
<b>Direction partenaire</b>	Direction action territoriale-jeunesse	
<b>Autres partenaires</b>	Structures dans les quartiers	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	1 <sup>er</sup> février : l'artothèque rejoint les musées d'Angers 2013-2014 : mise en place d'une politique de mobilité des œuvres dans les quartiers grâce aux collections de l'artothèque	
<b>Moyens estimés</b>	Pour mémoire	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<u>Indicateurs quantitatifs</u> : - à définir	<u>Indicateurs qualitatifs</u> : - à définir

<b>Agenda 21 des cultures</b>  <b>Fiche action 12</b>	<b>ENJEU 2 : ARTICULER LES DEMARCHES CULTURELLES AVEC LES AUTRES PROJETS ET POLITIQUES DU TERRITOIRE</b>	
	Direction de l'action culturelle	
	Elue pilote : Monique Ramognino	
<b>PERSONNES EMPECHEES, OFFRE ET PRATIQUES CULTURELLES</b>		
<b>Contexte</b>		
<p>La Ville d'Angers agit pour que les personnes empêchées d'accéder aux propositions culturelles angevines, ou pour que celles qui ne peuvent exercer des pratiques culturelles, puissent bénéficier de propositions adaptées, particulièrement en milieu hospitalier, en maison de retraite et en maison d'arrêt.</p>		
<b>Objectifs de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Privilégier le dialogue sous la forme de rencontres avec des artistes et d'ateliers pour pratiquer, partager et comprendre avec d'autres (créer, écouter, visiter...)</li> <li>- Encourager autant que possible les sorties dans des lieux culturels pour prolonger les découvertes</li> <li>- S'adresser autant aux personnes empêchées qu'aux agents qui les encadrent et les soignent</li> </ul>		
<b>Description de l'action</b>		
<p>Des projets culturels, assortis d'actions de médiation, sont mis en œuvre en impliquant activement les personnels (soignants au CHU, agents du service pénitentiaire d'insertion et de probation ...). Ils prévoient systématiquement un temps de restitution et un support qui valorise le chemin parcouru.</p> <p>La coopération entre la Ville et le CHU se singularise par une convention cadre pluriannuelle qui fixe des objectifs et qui définit un cadre de mise en œuvre.</p> <p>Les actions développées peuvent prendre des formes très diverses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bibliothèque : accompagnement du projet de bibliothèque des patients, des personnels et soutien aux projets de service (animations comme le CHU, promotion de Bibliothèque à domicile, prêts et dons d'ouvrages)</li> <li>- Musées et artothèque : mise à disposition d'œuvres sélectionnées par un groupe volontaire des services de soin du CHU et par les détenus pour la maison d'arrêt, accompagnée d'une médiation adaptée ; « Le musée se découvre à l'hôpital », découverte de 80 reproductions œuvres installées dans les espaces privés et publics d'un service ; rencontre autour d'une œuvre à la clinique des adolescents ; organisation de visites aux musées pour des patients ; production de fiches pour aider à la visite libre, en ouvrant le regard et suscitant un dialogue entre soignants et soignés...</li> </ul> <p>Événementiels (Accroche-cœurs, Artaq, Printemps des poètes...) : actions de médiation, ateliers participatifs, ainsi que programmation de spectacles au CHU et à la maison d'arrêt.</p>		
<b>Publics cibles</b>	Personnes empêchées et personnels encadrant et soignant	
<b>Direction partenaire</b>	Selon le projet	
<b>Autres partenaires</b>	Centre hospitalier universitaire, service pénitentiaire d'insertion et de probation, maisons de retraite, structures culturelles et réseau associatif	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	En continu	
<b>Moyens estimés</b>	Pour mémoire	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<u>Indicateurs quantitatifs</u> : - à définir	<u>Indicateurs qualitatifs</u> : - à définir

## **ENJEU 3**

ARTICULER LES DEMARCHES CULTURELLES  
AVEC LES AUTRES PROJETS ET POLITIQUES DU  
TERRITOIRE



<b>Agenda 21 des cultures</b>  <b>Fiche action 13</b>	<b>ENJEU 3 : FAVORISER LES ECHANGES ET LES METISSAGES CULTURELS ET ARTISTIQUES POUR UN VIVRE ENSEMBLE HARMONIEUX</b>	
	Direction éducation-enfance	
	Elu pilote : Michel Houdbine	
<b>DECOUVERTE CULTURELLE POUR DES ENFANTS ALLOPHONES</b>		
<b>Contexte</b>		
<p>Le Programme de Réussite Educative accompagne et donne leur chance à des enfants et adolescents qui présentent des signes de fragilité ou ne bénéficient pas d'un environnement favorable, en prenant en compte la globalité de leurs difficultés, de leurs premières années d'école jusqu'à leur terme.</p> <p>C'est à ce titre que les écoles élémentaires publiques du quartier de Belle-Beille ont sollicité un soutien pour des enfants allophones en difficulté dans l'acquisition de la langue française et en déficit de connaissance de leur environnement. Un parcours « Découverte culturelle et linguistique » a été mis en place pour ces enfants afin d'aider leur apprentissage éducatif et leur permettre de se construire.</p>		
<b>Objectifs de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire découvrir l'environnement social, culturel et historique du territoire d'Angers</li> <li>- Développer et améliorer l'expression écrite et orale en français</li> </ul>		
<b>Description de l'action</b>		
<p>Des ateliers sur mesure sont proposés chaque année à 14 enfants allophones pour les soutenir dans leur apprentissage, pour comprendre leur environnement, conforter leur identité et leur culture propre.</p> <p>Tous les mercredis matins en temps scolaire, l'association Lire Ecrire Compter – LEC les reçoit au centre Jacques Tati pour l'acquisition de la langue française. Travaillant en groupe, ils sont tous réunis une fois par mois pour des sorties et des activités culturelles (ludothèque, musée, artothèque, muséum...). Ils peuvent ainsi découvrir d'autres approches par le sensible, par une confrontation positive et constructive avec l'art, avec la science ou avec le patrimoine.</p>		
<b>Publics cibles</b>	Enfants repérés dans des écoles du quartier de Belle-Beille	
<b>Direction partenaire</b>	Direction de l'action culturelle	
<b>Autres partenaires</b>	Association LEC ; écoles Pierre et Marie Curie, Robert Desnos, Aldo Ferraro ; autres partenaires en fonction des sorties et activités culturelles	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	Chaque année, de novembre à juin	
<b>Moyens estimés</b>	7 000 € par an	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<u>Indicateurs quantitatifs</u> : - à définir	<u>Indicateurs qualitatifs</u> : - à définir

<b>Agenda 21 des cultures</b>  <b>Fiche action 14</b>	<b>ENJEU 3 : FAVORISER LES ECHANGES ET LES METISSAGES CULTURELS ET ARTISTIQUES POUR UN VIVRE ENSEMBLE HARMONIEUX</b>	
	Direction éducation-enfance	
	Elu pilote : Michel Houdbine	
<b>ATELIER PIANO A L'ECOLE FRATELLINI</b>		
<b>Contexte</b>		
<p>Le Programme de Réussite Educative (PRE) est un dispositif multi-partenarial piloté par la Caisse des écoles de la Ville d'Angers. Il a pour objet d'accompagner des enfants de 2 à 16 ans, qui présentent des signes de fragilité, en prenant en compte la globalité de leur environnement.</p> <p>L'atelier « Piano » à l'école Annie Fratellini s'inscrit dans ce cadre, en partenariat avec le Conservatoire à rayonnement régional et le Centre social Marcelle Menet. Au-delà de la découverte de l'instrument par la pratique, il contribue à l'épanouissement et au développement des enfants.</p>		
<b>Objectifs de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre une découverte du piano et une sensibilisation à la culture musicale</li> <li>- Redonner goût aux apprentissages et favoriser l'épanouissement de l'enfant par cette initiation</li> </ul>		
<b>Description de l'action</b>		
<p>L'atelier est proposé chaque année en priorité à 5 ou 6 enfants en situation de fragilité intéressés pour découvrir le piano et repérés par l'équipe pédagogique de l'école Annie-Fratellini.</p> <p>Sous réserve de l'adhésion de ses parents, chacun bénéficie d'un cours de piano avec un professeur du conservatoire et de plusieurs créneaux pour répéter par semaine.</p> <p>Il peut également s'entraîner librement sur le piano installé dans la bibliothèque Annie Fratellini durant les heures d'ouverture. Cet instrument est accessible à l'ensemble du public de la bibliothèque. Celle-ci est la seule du réseau de lecture publique angevin à proposer une partothèque (œuvres de variété).</p>		
<b>Publics cibles</b>	Enfants en classe élémentaire en situation de fragilité	
<b>Direction partenaire</b>	Direction de l'action culturelle (conservatoire à rayonnement régional et bibliothèque)	
<b>Autres partenaires</b>	Ecole Annie-Fratellini, centre social Marcelle Menet	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	Chaque année scolaire	
<b>Moyens estimés</b>	10 000 €	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<u>Indicateurs quantitatifs</u> : - à définir	<u>Indicateurs qualitatifs</u> : - à définir



<b>Agenda 21 des cultures</b>  <b>Fiche action 15</b>	<b>ENJEU 3 : FAVORISER LES ECHANGES ET LES METISSAGES CULTURELS ET ARTISTIQUES POUR UN VIVRE ENSEMBLE HARMONIEUX</b>	
	Direction éducation-enfance	
	Elu pilote : Michel Houbine	
<b>ATELIERS CALLIGRAPHIE</b>		
<b>Contexte</b>		
<p>Dans le cadre de son Projet éducatif local, la Ville s'est fixée dix priorités dont celles de faciliter l'apprentissage de l'enfant, de lui donner du sens et de le rendre acteur dans son environnement.</p> <p>Dans cette optique, des ateliers sont organisés, notamment sur du temps périscolaire, dans des écoles situées en zone prioritaire, comme des occasions de découvertes culturelles multiples pour les enfants.</p> <p>Les ateliers de calligraphie permettent en effet de faciliter l'apprentissage de l'enfant en croisant la culture technique et artistique de la calligraphie avec l'ouverture et la découverte des cultures du monde.</p>		
<b>Objectifs de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter les apprentissages, leur donner du sens</li> <li>- Rendre l'enfant acteur et créateur dans son environnement</li> <li>- Faire découvrir l'histoire et la culture des outils de calligraphie</li> </ul>		
<b>Description de l'action</b>		
<p>Les ateliers se déroulent sur six séances par groupe de 6 à 8 enfants, en général sur le temps périscolaire du midi. Les outils utilisés proviennent de différents pays (plume sergent major, pinceau chinois, calame, roseau taillé...). Ils sont replacés dans leur contexte historique et géographique et servent de base à la découverte de cultures en reliant les aspects techniques et l'esthétique de la calligraphie.</p> <p>Ce travail peut permettre à certains enfants d'évoquer leur propre culture. L'atelier de calligraphie constitue alors un outil de médiation pour la construction de l'enfant et son ouverture à d'autres cultures.</p> <p>Un livret est réalisé à l'issue des séances. En plus de rendre compte du travail de l'enfant, il peut être facteur de liens avec certains membres de sa famille (grands-parents notamment) : transmission de savoirs, échanges autour de souvenirs et de l'histoire familiale.</p>		
<b>Publics cibles</b>	Enfants des écoles élémentaires d'Angers (quartiers prioritaires)	
<b>Direction partenaire</b>		
<b>Autre partenaire</b>	Association Scriptoria	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	En fonction du Contrat éducatif local	
<b>Moyens estimés</b>	Pour mémoire	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<u>Indicateurs quantitatifs :</u>	<u>Indicateurs qualitatifs :</u>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre d'ateliers organisés</li> <li>- nombre d'enfants participants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- évolution du comportement des enfants</li> <li>- progrès réalisés au cours du cycle</li> <li>- progrès dans le travail écrit</li> </ul>

<b>Agenda 21 des cultures</b> <b>Fiche action 16</b>	<b>ENJEU 3 : FAVORISER LES ECHANGES ET LES METISSAGES CULTURELS ET ARTISTIQUES POUR UN VIVRE ENSEMBLE HARMONIEUX</b>	
	Direction des parcs, jardins et paysages	
	Elu pilote : Gilles Mahé	
<b>JARDINS DE PIED D'IMMEUBLES</b>		
<b>Contexte</b>		
<p>Le vivre ensemble harmonieux est une des caractéristiques du développement du territoire angevin. Il est une priorité pour la Ville d'Angers qui favorise les échanges culturels et par là même, le lien social entre citoyens de toutes origines, professions ou générations.</p> <p>Lancés en 2003, les jardins de pied d'immeubles, mis à disposition des habitants des quartiers faisant l'objet d'opérations de renouvellement urbain (ORU) de la ville, y contribuent. Ils sont bien plus que des espaces dédiés pour partie à la culture vivrière. Ils sont aussi des lieux de loisirs, de convivialité, de qualité du cadre de vie et de l'espace public. Ils sont vecteurs de sensibilisation au développement durable et au jardinage biologique.</p>		
<b>Objectifs de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser la convivialité entre les habitants et entre générations</li> <li>- Sensibiliser à la gestion environnementale des espaces verts</li> <li>- Inviter les habitants à participer à l'amélioration de leur cadre de vie</li> </ul>		
<b>Description de l'action</b>		
<p>Un jardin de pied d'immeuble est une parcelle mise à disposition d'habitants qui doivent la gérer de manière commune, en concertation avec les services municipaux, les habitants, la Régie de quartier ou les associations auxquelles leur gestion et animation est confiée. Les 70 existants sont groupés dans 4 quartiers (Verneau, Roseraie, Grand-Pigeon et Monplaisir).</p> <p>Ces espaces collectifs sont de véritables lieux de rencontre et d'intergénération grâce à des aires de jeux et des parcelles pédagogiques à destination des enfants des groupes scolaires et des centres de loisirs. Par leur dimension esthétique, ils participent à l'amélioration générale du cadre de vie et à l'ouverture des habitants sur la dimension artistique et esthétique des jardins.</p> <p>Une réflexion est en cours pour développer un jardin de pied d'immeuble à Belle-Beille et sur la mise en place de nouvelles formes de jardins partagés dans d'autres quartiers. Un schéma directeur est en préparation sur l'ensemble de la ville, pour avoir une vision globale de la répartition des jardins de pied d'immeubles et des moyens d'animations mobilisés.</p>		
<b>Publics cibles</b>	Habitants des quartiers en zone « opération de renouvellement urbain »	
<b>Direction partenaire</b>		
<b>Autres partenaires</b>	Régies de quartier	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	En continu	
<b>Moyens estimés</b>	40 000 à 60 000 € pour aménager un jardin de pied d'immeuble	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<u>Indicateurs quantitatifs :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de participants</li> <li>- nombre de jardins de pied d'immeuble</li> </ul>	<u>Indicateurs qualitatifs :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- localisation des jardins de pied d'immeuble dans la ville</li> </ul>

Agenda 21 des cultures	ENJEU 3 : FAVORISER LES ECHANGES ET LES METISSAGES CULTURELS ET ARTISTIQUES POUR UN VIVRE ENSEMBLE HARMONIEUX	
Fiche action 17	Centre communal d'action sociale	
	Elu pilote : Beaudouin Aubret	
<b>ESPACE DE LECTURE SENIOR ET INTERGENERATIONNEL</b>		
<b>Contexte</b>		
<p>La Ville d'Angers a engagé en 2011, sous l'égide de l'Organisation Mondiale de la Santé, une démarche « Ville amie des aînés » pour promouvoir un vivre ensemble harmonieux qui reconnaît à chaque Angevin une place dans la vie locale quel que soit son âge, son parcours ou sa situation sociale. A ce titre, elle a engagé une réflexion pour ajuster ses structures et services aux besoins des personnes âgées. Un plan d'actions doit être élaboré d'ici fin 2013 afin de mettre en exergue les priorités politiques pour co-construire de nouvelles réponses favorisant le bien vieillir en restant actif.</p> <p>Confrontée au vieillissement de la population du quartier Saint-Nicolas, la Ville projette de faire évoluer la bibliothèque du quartier en un lieu innovant d'espace de lecture et de loisir pour personnes âgées et peu mobiles. Ce projet croise les notions de proximité, d'intergénération et de sociabilité.</p>		
<b>Objectifs de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter la vie sociale et culturelle des personnes âgées par un espace de lecture et d'échange qui favorise les rencontres et l'appui réciproque entre les générations</li> <li>- Inventer des propositions qui croisent la pratique de la lecture sous toutes ses formes, y compris numérique, ainsi qu'une démarche de soin et d'accompagnement dynamique de l'avancée en âge</li> </ul>		
<b>Description de l'action</b>		
<p>La réflexion sur le projet d'espace de lecture et de loisirs vise à proposer des temps de convivialité aux personnes âgées et à contribuer au maintien des fonctions cognitives. Elle est conduite par un conseil scientifique composé de professionnels (maisons de retraite, bibliothèques, hôpital, laboratoire...), en concertation avec les habitants, des associations, la maison de quartier et les services municipaux.</p> <p>En plus d'un réaménagement des locaux (signalétique, accessibilité, confort...), les collections de la bibliothèque seront réorientées (ouvrages grands caractères, livres audio, périodiques spécifiques, ressources numériques adaptées, offres à domicile...). Des animations seront développées (écriture, loisirs créatifs, débats, lecture à haute voix, écoute musicale, recherche sur Internet...). Des rencontres intergénérationnelles seront organisées pour échanger, transmettre et partager (contes lus à des enfants, histoire de vie ou du quartier racontée à des classes, expositions...).</p> <p>Au terme de cette expérience, une décision sera prise sur sa pertinence et sur l'intérêt de la pérenniser sous une forme à déterminer (maintien ou non du statut de bibliothèque).</p>		
<b>Publics cibles</b>	Personnes âgées, enfants des écoles et des centres de loisirs du quartier	
<b>Directions partenaire</b>	Directions de l'action culturelle et de l'action territoriale-jeunesse	
<b>Autres partenaires</b>	Habitants, associations et maisons de quartier, écoles et professionnels	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	Elaboration du projet à partir de 2013 avec des actions de préfiguration Premiers aménagements en 2014 et décision de pérenniser en 2015	
<b>Moyens estimés</b>	Pour mémoire	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<u>Indicateurs quantitatifs</u> : - définition en cours	<u>Indicateurs qualitatifs</u> : - définition en cours

<b>Agenda 21 des cultures</b>  <b>Fiche action 18</b>	<b>ENJEU 3 : FAVORISER LES ECHANGES ET LES METISSAGES CULTURELS ET ARTISTIQUES POUR UN VIVRE ENSEMBLE HARMONIEUX</b>	
	Direction action territoriale-jeunesse	
	Elue pilote : Sylvia Camara-Tombini	
<b>ANGERS MIX'CITE</b>		
<b>Contexte</b>		
<p>De nombreuses actions sont menées à Angers pour promouvoir et valoriser la diversité dans des champs variés qui couvrent tous les domaines et en particulier celui de la culture et de l'interculturel.</p> <p>La Ville d'Angers a souhaité s'engager davantage sur les questions de l'altérité et du vivre ensemble en organisant « Angers Mix'Cité », journée fédératrice des initiatives d'acteurs locaux autour de la lutte contre les discriminations et pour l'égalité. La première édition s'est déroulée en 2012 autour du thème des origines. Elle sera renouvelée en 2013 sur l'ensemble des critères de discrimination répertoriés par la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité (HALDE).</p>		
<b>Objectifs de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser aux enjeux de l'intégration, de la lutte contre les discriminations, de l'accès aux droits</li> <li>- Fédérer, rendre lisible et valoriser les initiatives existantes</li> <li>- Accompagner et soutenir les projets mis en œuvre qui promeuvent la diversité et l'égalité</li> </ul>		
<b>Description de l'action</b>		
<p>Angers Mix'Cité est co-construit avec les acteurs associatifs locaux qui s'organisent en groupes de travail thématiques (animations culturelles, communication, convivialité...) pour préparer l'évènement. Il propose, sur une journée, des temps de débats et de conférences, des moments de convivialité et des animations (concerts, animations pour les enfants, expositions...). Les projets et les travaux des associations locales y sont valorisés grâce à la mise en place d'un village associatif.</p> <p>Des séquences sont programmées en amont et en aval pour nourrir la réflexion et les débats : projections de documentaires, conférences, temps forts organisés par les partenaires...</p>		
<b>Publics cibles</b>	Tout public	
<b>Directions partenaires</b>	Directions emploi-formation-insertion, action culturelle, vie associative et information-communication	
<b>Autres partenaires</b>	Associations locales, acteurs du monde économique (FACE atlantique, INTERCE DACC, organisations syndicales, CAPEB, CCI...), Réseau des labellisés diversité, services de l'Etat et réseaux nationaux, Région des Pays de la Loire, chercheurs et universitaires, radios et presse locale	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	Novembre 2013	
<b>Moyens estimés</b>	Pour mémoire	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<u>Indicateurs quantitatifs :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de participants au global et par action</li> <li>- nombre de partenaires associatifs, institutionnels</li> </ul>	<u>Indicateurs qualitatifs :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- interconnaissance entre acteurs</li> <li>- typologie des participants</li> <li>- relations partenariales</li> <li>- questionnaire de satisfaction</li> <li>- bilan avec les partenaires</li> </ul>

<b>Agenda 21 des cultures</b>  <b>Fiche action 19</b>	<b>ENJEU 3 : FAVORISER LES ECHANGES ET LES METISSAGES CULTURELS ET ARTISTIQUES POUR UN VIVRE ENSEMBLE HARMONIEUX</b>	
	Direction innovation économique-prospective-international	
	Elue pilote : Olivia Tambou	
<b>AMBASSADEURS DES VILLES JUMELLES</b>		
<b>Contexte</b>		
<p>La Ville d'Angers développe des échanges culturels avec ses huit villes jumelles (Osnabrück, Haarlem, Bamako, Pise, Wigan, Yantai, Austin, Torun) dans le cadre de jumelages dont deux approchent les 50 ans (Osnabrück et Haarlem) contre un an pour le plus récent avec Austin. Cette coopération prend notamment la forme d'un dispositif original d'échanges de jeunes d'Angers, de Wigan, d'Osnabrück et de Pise qui vont œuvrer en tant qu'ambassadeurs chacun dans une ville jumelle pendant une année, au service du jumelage.</p> <p>Les ambassadeurs exercent à Angers des activités variées et sont en relation permanente avec des Angevins. Ils favorisent les échanges, développent des contacts entre associations, clubs sportifs, établissements scolaires, entreprises, et facilitent les déplacements des particuliers (stages, jeunes gens au pair...). Ils participent ainsi pleinement à l'ouverture culturelle des Angevins et au dialogue entre Angers et ses villes jumelles.</p>		
<b>Objectifs de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mieux faire connaître les villes jumelles des ambassadeurs, leur pays et leur culture</li> <li>- Donner envie aux enfants d'apprendre des langues étrangères</li> <li>- Développer les échanges culturels entre Angers et ses villes jumelles</li> </ul>		
<b>Description de l'action</b>		
<p>Deux actions phares sont menées chaque année par contribuer à la découverte d'autres cultures et au rapprochement entre Angers et ses villes jumelles.</p> <p>Depuis 2010, les ambassadeurs lisent un conte en quatre langues (dit « Italang ») à destination des enfants, une fois par mois dans les bibliothèques. La lecture de passages dans chacune des langues est suivie d'un jeu amenant les enfants à découvrir les différentes traductions des mots-clefs des histoires (Le Petit chaperon rouge en 2010, Blanche-Neige en 2011, Les 3 petits cochons en 2012, Jack et le haricot magique en 2013).</p> <p>Les ambassadeurs exercent également un rôle de représentation de leur ville auprès des écoles, des associations et des partenaires. Ils interviennent ainsi auprès des élèves dans les écoles, dans les maisons de quartier et des maisons de retraite.</p>		
<b>Publics cibles</b>	Grand public	
<b>Directions partenaire</b>	Selon les projets	
<b>Autres partenaires</b>	Selon les projets	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	En continu	
<b>Moyens estimés</b>	Pour mémoire	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<u>Indicateurs quantitatifs :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre d'intervention</li> <li>- nombre de participants</li> </ul>	<u>Indicateurs qualitatifs :</u>

<b>Agenda 21 des cultures</b>  <b>Fiche action 20</b>	<b>ENJEU 3 : FAVORISER LES ECHANGES ET LES METISSAGES CULTURELS ET ARTISTIQUES POUR UN VIVRE ENSEMBLE HARMONIEUX</b>	
	Direction du développement de la vie associative	
	Elue pilote : Rose Marie VERON	
<b>PRESENCE ARTISTIQUE A « LA CITE »</b>		
<b>Contexte</b>		
<p>Les associations locales sont accompagnées de multiples façons par la Ville d'Angers (subvention, logistique, communication, formation...). Tous les deux ans, le forum Agora leur permet de rencontrer et de dialoguer avec les Angevins.</p> <p>Cet engagement permet de conforter le dynamisme social et culturel du territoire auquel les associations contribuent pleinement.</p> <p>Pour renforcer cet appui et encourager les projets interassociatifs, la Ville d'Angers a voulu créer « La Cité » qui sera inauguré à l'automne 2013 en y intégrant un volet culturel.</p>		
<b>Objectifs de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager et développer la vie associative</li> <li>- Favoriser le partage artistique et les échanges culturels entre les associations de « La Cité » et, plus largement, à l'échelle du territoire angevin</li> <li>- Contribuer à l'animation et à la vie culturelle de « La Cité »</li> </ul>		
<b>Description de l'action</b>		
<p>« La Cité » contribuera à l'émergence d'initiatives locales et au dynamisme de la vie culturelle au sens large. Lieu de ressource et de rencontre, elle favorisera les synergies et les partenariats entre acteurs. SAAS – Structure artistes associés &amp; solidaires – qui regroupe 23 structures et personnes acteurs du spectacle vivant en Anjou, y disposera de bureaux et d'espaces de travail en partie dédiés. L'association participera à l'animation du lieu et à la mise en œuvre du projet global de « La Cité » qui sera assurée par la Ville d'Angers, en lien avec les directions associées, le comité d'animation de la Cité et les autres associations locales.</p> <p>Le SAAS encadrera et initiera à la pratique artistique dans le lieu et hors les murs à travers des spectacles, des ateliers ou des expositions adaptés au site et à ses occupants.</p>		
<b>Publics cibles</b>	Angevins, associations angevines, porteurs de projet, personnel municipal	
<b>Directions partenaires</b>	Directions de la santé publique et de l'action culturelle	
<b>Autre partenaire</b>	SAAS (Structure artistes associés & solidaires)	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	A partir de septembre 2013	
<b>Moyens estimés</b>	Pour mémoire	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<u>Indicateurs quantitatifs</u> :	<u>Indicateurs qualitatifs</u> :
	- à définir	- à définir

Agenda 21 des cultures <b>Fiche action 21</b>	ENJEU 3 : FAVORISER LES ECHANGES ET LES METISSAGES CULTURELS ET ARTISTIQUES POUR UN VIVRE ENSEMBLE HARMONIEUX	
	Direction de l'action culturelle	
	Elue pilote : Monique Ramognino	
<b>HABITANTS ET ACTEURS D'ÉVÉNEMENTS</b>		
<b>Contexte</b>		
<p>Angers est un territoire qui attache une grande importance au vivre ensemble et au lien social. A ce titre, la Ville propose régulièrement à ses habitants de participer à des événements culturels et d'en devenir acteurs par le biais de temps collectifs, de rencontres avec des artistes ou d'ateliers qui conjuguent pratique artistique, créativité et rencontres humaines.</p> <p>Ces interactions sont sources de richesse et d'ouverture pour la population, particulièrement la jeunesse, et de rayonnement pour la ville.</p>		
<b>Objectifs de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer aux Angevins de participer à des temps forts culturels et d'en devenir acteurs</li> <li>- Décliner une grande diversité de modes et de formes d'implication et d'appropriation pour conforter le caractère fédérateur et identitaires des événements</li> </ul>		
<b>Description de l'action</b>		
<p>Les principales actions portées ou coordonnées par la Ville pour permettre aux Angevins de devenir acteurs d'événements culturels sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Accroche-cœurs</b> : habitants et associations s'impliquent en nombre chaque année dans leur festival : flash-mobs, ateliers de pratiques artistiques, village des artistes, village des saveurs, figurants de spectacles, code vestimentaire, pique-nique dominical, le « Grand n'importe quoi »...</li> <li>- <b>Artaq</b> : actions de médiation et ateliers participatifs, ouverts à tous et inter générationnels, sont proposés chaque année en amont du festival qui est le temps fort de valorisation. Après le yarn bombing (tricot) en 2012, l'origami mobilise les Angevins en 2013 et va envahir l'espace public.</li> <li>- <b>Tempo Rives</b> : les habitants de Monplaisir rencontrent plusieurs groupes de musiciens tous les ans pour choisir le concert professionnel programmé dans leur quartier, Place de l'Europe.</li> <li>- <b>Journées du Patrimoine</b> : ce week-end est une occasion de rencontres et de découvertes, notamment grâce à l'ouverture de sites par leurs propriétaires. C'est aussi l'occasion pour chaque angevin de se réapproprié un patrimoine collectif</li> <li>- <b>Cinéma en plein air</b> : chaque été, un film est projeté en plein air dans un quartier après avoir été choisi par les habitants après un temps de discussion et de réflexion. Ce sera La Roseraie en 2013.</li> <li>- <b>Printemps des Poètes</b> : en mars 2013, les Angevins ont été conviés à écrire des poèmes, recueillis dans des urnes disséminées dans la ville, et qui ont publiés depuis. Cette initiative sera reconduite.</li> </ul>		
<b>Publics cibles</b>	Habitants d'Angers et associations	
<b>Direction partenaire</b>	Selon les projets	
<b>Autres partenaires</b>	Selon les projets	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	En continu	
<b>Moyens estimés</b>	Pour mémoire	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<u>Indicateurs quantitatifs</u> : - à définir	<u>Indicateurs qualitatifs</u> : - à définir

<b>Agenda 21 des cultures</b>  <b>Fiche action 22</b>	<b>ENJEU 3 : FAVORISER LES ECHANGES ET LES METISSAGES CULTURELS ET ARTISTIQUES POUR UN VIVRE ENSEMBLE HARMONIEUX</b>	
	Direction action culturelle - musées	
	Elue pilote : Monique Ramognino	
<b>NUIT DES ETUDIANTS AU MUSEE</b>		
<b>Contexte</b>		
<p>La ville d'Angers encourage une participation active des étudiants à la vie culturelle locale, en les impliquant dans le processus d'élaboration d'événements et en leur proposant des actions spécifiques. Elle s'engage à proposer des nouveaux lieux d'expression et de diffusion des pratiques amateurs.</p> <p>Le musée des beaux-arts souhaite développer la fréquentation du public étudiant en lui permettant de découvrir l'équipement et de participer à une soirée festive dédiée. Les étudiants sont invités à devenir acteurs en proposant des actions accompagnées (formes, contenus et matériels) par les musées.</p>		
<b>Objectifs de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Découverte par les étudiants des collections et des expositions du musée des beaux-arts</li> <li>- Appropriation d'un lieu vivant, surprenant et convivial</li> <li>- Participation des étudiants qui peuvent partager et rendre visibles leurs pratiques culturelles</li> <li>- Valorisation de jeunes professionnels du secteur artistique</li> <li>- Création de liens avec les universités, notamment les cursus culturels</li> </ul>		
<b>Description de l'action</b>		
<p>Une fois par an, le musée des beaux-arts programme une Nuit des étudiants sur un créneau festif. L'entrée est gratuite.</p> <p>Plus de 950 étudiants sont venus à l'édition 2012. Des contacts avec les enseignants ont permis au musée de rencontrer des groupes étudiants. Une vingtaine de projets a été retenue et présentée, y compris la captation vidéo de la soirée et la réalisation d'un reportage. Les médiateurs culturels ont commenté des œuvres dans les espaces pour guider le regard et échanger avec les étudiants. Un partenariat a été mis en œuvre avec la Galerie 5 (autour de l'artiste-plasticienne Aurélie Dourmap) et de nouvelles collaborations sont envisagées avec d'autres structures culturelles à partir de 2013.</p>		
<b>Publics cibles</b>	Etudiants	
<b>Direction partenaire</b>		
<b>Autres partenaires</b>	Galerie 5 (université d'Angers)	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	Chaque année Printemps : rencontre avec les professeurs Septembre-octobre : rencontre avec des groupes d'étudiants, remise des projets et validation par les musées 15 novembre : Nuit des étudiants (bilan en décembre avec les participants)	
<b>Moyens estimés</b>	Pour mémoire	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<b>Indicateurs quantitatifs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre d'étudiants impliqués</li> <li>- diffusion par les réseaux sociaux</li> <li>- fréquentation de la soirée</li> </ul>	<b>Indicateurs qualitatifs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- durée de visite lors de la soirée</li> <li>- qualité des projets programmés</li> <li>- retours oraux et par le livre d'or</li> </ul>



<b>Agenda 21 des cultures</b>  <b>Fiche action 23</b>	<b>ENJEU 3 : FAVORISER LES ECHANGES ET LES METISSAGES CULTURELS ET ARTISTIQUES POUR UN VIVRE ENSEMBLE HARMONIEUX</b>	
	Direction de l'action culturelle – Bibliothèque municipale	
	Elues pilotes : Monique Ramognino et Anne Lebeugle	
<b>BIBLIOTHEQUE A DOMICILE</b>		
<b>Contexte</b>		
<p>La Ville d'Angers agit pour que les personnes qui ne peuvent plus, de façon durable ou temporaire, fréquenter les bibliothèques municipales puissent continuer à bénéficier de l'offre de prêt du réseau de lecture publique.</p> <p>Ce service, lancé en partenariat avec le CCAS, préfigurait la démarche Agenda 21 des cultures puisqu'il a été lancé en 2007.</p>		
<b>Objectifs de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser le prêt auprès de personnes qui ne peuvent pas se déplacer dans une bibliothèque</li> <li>- Rompre l'isolement de ces personnes par des temps de rencontres suffisamment longs autour de l'offre culturelle de la bibliothèque municipale</li> </ul>		
<b>Description de l'action</b>		
<p>Un bibliothécaire ou un bénévole se rend à domicile pour échanger et apporter des documents (livres, revues, CD, DVD...). Le portage est gratuit, seule l'inscription à la bibliothèque est payante.</p> <p>Le partenariat avec le CCAS est essentiel pour que ces bénévoles s'impliquent et interviennent dans la durée, en appui du cadre de la bibliothèque. Celle-ci assure le premier contact, anime le groupe des bénévoles et forme aux outils et à l'accueil.</p> <p>Une cinquantaine de bénévoles apportent désormais leur concours à ce service public. Plus de 300 personnes ont bénéficié des services de Bibliothèque à domicile depuis l'ouverture du dispositif.</p>		
<b>Publics cibles</b>	Personnes qui sont dans l'impossibilité de se déplacer dans une bibliothèque	
<b>Direction partenaire</b>	CCAS	
<b>Autres partenaires</b>		
<b>Calendrier prévisionnel</b>	En continu	
<b>Moyens estimés</b>	1 agent de catégorie B et 1 véhicule de liaison	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<u>Indicateurs quantitatifs :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombres de personnes inscrites au service</li> <li>- nombre de prêts réalisés pour ces personnes</li> <li>- nombres de bénévoles du CCAS</li> </ul>	<u>Indicateurs qualitatifs :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- enquête de satisfaction réalisée auprès des usagers de ce service (dernière en 2011)</li> </ul>



## **ENJEU 4**

**FAVORISER LES DEMARCHES DE  
COOPERATION ET DE CO-CONSTRUCTION DES  
INITIATIVES ET DES POLITIQUES CULTURELLES**



Agenda 21 des cultures <b>Fiche action 24</b>	<b>ENJEU 4 : FAVORISER LES DEMARCHES DE COOPERATION ET DE CO-CONSTRUCTION DES INITIATIVES ET DES POLITIQUES CULTURELLES</b>	
	Centre communal d'action sociale	
	Elue pilote : Rose-Marie Véron	
<b>COMITE D'USAGERS DU CCAS</b>		
<b>Contexte</b>		
<p>Chacun est porteur de culture par sa propre histoire, ses modes de vie, ses héritages, son parcours de vie. La reconnaissance de cette diversité est un des facteurs prépondérants du développement culturel durable d'un territoire. A ce titre, une gouvernance locale basée sur cette reconnaissance facilite le lien social, la solidarité et le bien vivre ensemble.</p> <p>Le CCAS donne depuis 10 ans la parole à ses usagers et aux angevins sur le développement de ses actions et projets. Cette démarche participative permet de croiser les compétences de chacun et reconnaît l'utilisateur dans son expertise. Elle permet d'être au plus près des réalités vécues et fait passer les usagers du statut de « demandeurs » à celui de « partenaires » des politiques sociales.</p>		
<b>Objectifs de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un espace d'information, d'échanges et de réflexion au service de la solidarité et de l'intérêt général dans le but d'améliorer la vie quotidienne des personnes fragilisées</li> <li>- Donner la parole aux usagers du CCAS, représentants d'associations, bénévoles, élus, professionnels et aux angevins préoccupés par les questions de solidarité</li> <li>- Favoriser le lien social entre les usagers du CCAS</li> </ul>		
<b>Description de l'action</b>		
<p>Le Comité d'usagers est un lieu d'échanges, de recherche et d'innovation. Il rassemble des personnes et des acteurs préoccupés par la solidarité qui formalisent des auto-saisines aux élus (et réciproquement).</p> <p>Actuellement composé de plus de 100 membres, il se structure autour d'un groupe chantier qui se réunit toutes les 3/4 semaines, de plénières tous les 3 mois. Un cycle de formation et d'information tout au long des trois années du mandat de ses membres et des temps de convivialités ponctuent la démarche.</p> <p>Le comité a participé à la réflexion pour améliorer les formes d'aide alimentaire avec la mise en œuvre des Filets Solidaires. Il a contribué à améliorer l'accueil au CCAS et les relations avec les usagers, ainsi que l'accès aux droits et aux services du CCAS. Il est partie prenante de la réflexion sur le projet « Angers, ville amie des aînées » pour mieux prendre en compte les besoins des populations vieillissantes.</p>		
<b>Publics cibles</b>	Usagers et élus du CCAS, représentants d'associations, bénévoles, professionnels et angevins	
<b>Direction partenaire</b>	Direction de l'action territoriale et de la jeunesse	
<b>Autres partenaires</b>	Partenaires présents dans le Comité d'usagers	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	Mandat des démarches participatives de la Solidarité, renouvelé tous les 3 ans	
<b>Moyens estimés</b>	Pour mémoire	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Indicateurs quantitatifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de participants au groupe chantier, plénières, temps de convivialité et temps d'information</li> <li>- nombre de chantiers conduits</li> </ul>	Indicateurs qualitatifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- évaluation en fin de mandat (entretiens individuels et collectifs)</li> <li>- typologie des participants par groupe chantier</li> </ul>

<b>Agenda 21 des cultures</b> <b>Fiche action 25</b>	<b>ENJEU 4 : FAVORISER LES DEMARCHES DE COOPERATION ET DE CO-CONSTRUCTION DES INITIATIVES ET DES POLITIQUES CULTURELLES</b>	
	Direction éducation-enfance	
	Elu pilote : Michel Houdbine	
<b>MES VACANCES A ANGERS</b>		
<b>Contexte</b>		
<p>Les vacances scolaires peuvent constituer des temps de découvertes variées, de formation et d'apprentissage pour les enfants.</p> <p>Partant de cette logique, la Ville d'Angers a lancé en 2005 le programme « Mes vacances à Angers » pour permettre aux enfants âgés de 6 à 12 ans, qui ne partent pas tous en vacances, de bénéficier de temps de découvertes et d'animations variées qui allient sensibilisation au patrimoine de la ville et activités de loisirs.</p>		
<b>Objectifs de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouvrir les enfants à différentes formes d'expression et de découverte</li> <li>- Favoriser la compréhension et l'appropriation de la ville dans l'espace et dans le temps</li> </ul>		
<b>Description de l'action</b>		
<p>Pour croiser les activités de loisirs et de découverte culturelle durant les vacances, le programme « Mes vacances à Angers » donne accès à un groupe de 24 enfants maximum de tous les quartiers d'Angers, à des activités variées pendant une semaine dans les locaux de l'école de la Blancheraie.</p> <p>Le programme, composé d'activités et de sorties variées (arts culinaires, animaux, arts visuels...), est élaboré en concertation avec la Maison de l'environnement, le service Ville d'art-et-d'histoire et les musées. Pour valoriser et mettre en lumière les réalisations des enfants, un temps fort est organisé en fin de semaine et un carnet de voyage est réalisé.</p> <p>L'été, des stages culturels alternent avec des stages sportifs. Dans les deux cas, les enfants bénéficient tous les matins des animations du service Ville d'art-et-d'histoire.</p>		
<b>Publics cibles</b>	Enfants de la ville d'Angers de 6 à 12 ans	
<b>Directions partenaires</b>	Maison de l'environnement, service Ville d'art-et-d'histoire et musées	
<b>Autres partenaires</b>	Selon les projets	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	Vacances scolaires (exception des vacances de Noël)	
<b>Moyens estimés</b>	Pour mémoire	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<u>Indicateurs quantitatifs :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre d'inscrits</li> <li>- régularité dans les enfants qui reviennent</li> </ul>	<u>Indicateurs qualitatifs :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- satisfaction des enfants et des parents</li> <li>- retours des partenaires</li> </ul>

<b>Agenda 21 des cultures</b> <b>Fiche action 26</b>	<b>ENJEU 4 : FAVORISER LES DEMARCHES DE COOPERATION  ET DE CO-CONSTRUCTION DES INITIATIVES ET DES POLITIQUES CULTURELLES</b>	
	Direction de l'action culturelle – service ressources	
	Elues pilotes : Monique Ramognino et Rachel Capron	
<b>DMA, SOUTIEN A LA DIFFUSION DES MUSICIENS AMATEURS</b>		
<b>Contexte</b>		
<p>Un des axes forts de la politique culturelle de la Ville d'Angers est le soutien à la pratique artistique en amateur. L'ambition est de développer tout au long de l'année des opportunités de diffusion de groupes musicaux, notamment <i>via</i> le Dispositif de soutien à la diffusion des musiciens amateurs (DMA). La Ville a impulsé et anime depuis 2008, un dispositif partenarial avec des musiciens, des associations, des cafés concerts, des maisons de quartier, le Chabada, le Pôle de coopération des acteurs pour les musiques actuelles en Pays de Loire et ses services internes.</p>		
<b>Objectifs de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager et valoriser l'expression des musiciens amateurs et émergents sur scène</li> <li>- Créer des occasions de concerts dans de bonnes conditions</li> <li>- Accompagner des projets de concerts par un soutien financier, logistique, méthodologique</li> </ul>		
<b>Description de l'action</b>		
<p>L'élaboration et le pilotage du dispositif de soutien à la diffusion des musiciens amateurs (DMA) sont participatifs. Les acteurs volontaires ont contribué dès l'origine au débat pour élaborer les objectifs et les modalités de mise en œuvre des orientations.</p> <p>Le DMA est régulé par une instance plénière, ouverte à tous les musiciens et acteurs locaux, espace de concertation sur les objectifs et la mise en œuvre, dans une logique évolutive et d'adaptation régulière des objectifs et des critères.</p> <p>Une commission – composée de 4 collègues, de professionnels et de la ville – se réunit tous les mois pour analyser les dossiers, donner un avis favorable ou défavorable soumis à décision des élus, faire le suivi et le bilan du dispositif et préconiser des évolutions.</p>		
<b>Publics cibles</b>	Groupes de musiciens amateurs et émergents de la scène angevine, associations, cafés concerts et professionnels du secteur	
<b>Directions partenaires</b>	Mission jeunesse et Direction de la vie associative	
<b>Autres partenaires</b>	Acteurs de la filière musicale, maisons de quartier, le Chabada, le Pôle de coopération des acteurs pour les musiques actuelles en Pays de Loire	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	Chaque année	
<b>Moyens estimés</b>	Enveloppe globalisée dans le fonds d'intervention culturelle (FIC)	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<u>Indicateurs quantitatifs :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de participants au groupe de travail</li> <li>- nombre de structures partenaires</li> <li>- nombre de projets et concerts soutenus</li> <li>- fréquentation des concerts soutenus</li> <li>- renouvellement des membres des instances</li> </ul>	<u>Indicateurs qualitatifs :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- évolution du dispositif</li> <li>- diversité des lieux de concerts</li> <li>- diversité des styles</li> </ul>

Agenda 21 des cultures <b>Fiche action 27</b>	<b>ENJEU 4 : FAVORISER LES DEMARCHES DE COOPERATION ET DE CO-CONSTRUCTION DES INITIATIVES ET DES POLITIQUES CULTURELLES</b>	
	Direction de l'action culturelle – service ressource	
	Elues pilotes : Monique Ramognino et Marianne Prodhomme	
<b>REECRITURE DE LA CHARTE CULTURE ET SOLIDARITE</b>		
<b>Contexte</b>		
<p>La Charte culture et solidarité a été mise en place par la Ville d'Angers en 1998. Des Angevins en difficultés de ressources, isolés, repliés sur eux-mêmes et accompagnés par des associations, assistent à des spectacles, des concerts, vont au cinéma pour une participation financière symbolique.</p> <p>La Charte culture et solidarité est aujourd'hui un projet collectif, transversal et solidaire qui fédère 55 structures relais (associations, maisons de quartier) et culturelles pour faire découvrir l'offre culturelle locale et développer des projets culturels. Elle contribue à mettre en place les conditions d'une mixité sociale et favorise l'exercice de la citoyenneté. Les actions déclinées peuvent être des ateliers de pratique artistique, des sorties culturelles à un tarif unique de 2 euros, des temps d'échange autour de formes artistiques, des rencontres avec des artistes ou la découverte de lieux de création.</p> <p>Le texte de la Charte culture et solidarité définit les valeurs, les objectifs et le fonctionnement du dispositif que chaque partenaire s'engage à respecter. Réécrit une première fois en 2004, il demande, de l'avis de la Ville comme des partenaires de la Charte, à être mis en adéquation avec les pratiques, les réalités et la manière de concevoir une démarche qui croise l'accompagnement culturel et solidaire.</p>		
<b>Objectifs de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Repenser collectivement les valeurs, les contenus et les relations avec les publics de la Charte</li> <li>- Ouvrir la Charte à de nouveaux partenaires et conforter sa dynamique participative et plurielle</li> <li>- Mieux communiquer sur la Charte, tant au niveau local, que régional et national</li> </ul>		
<b>Description de l'action</b>		
<p>La notion de « participation à la vie artistique et culturelle » – plus globale et plus respectueuse des identités et des parcours individuels que celle d'« accès à la culture » – est devenue une évidence au sein de la Charte. Il convenait donc de la réécrire pour mieux l'installer dans son siècle.</p> <p>Ce travail de fond a été mené courant 2012 par un comité restreint chargé de synthétiser les propositions faites en plénière. Le nouveau texte de la Charte co-signé en septembre est ainsi nourri par les douze ans d'expériences – toujours participatives et en mode projet – et par une capacité à innover, illustrée par l'appropriation des enjeux de l'Agenda 21 des cultures.</p> <p>Le suivi, l'évaluation et l'évolution de la Charte ont été confiés à un « groupe de veille et de réflexion » qui revient à intégrer une fonction inédite de plateforme d'échanges et d'expérience sur les projets.</p>		
<b>Publics cibles</b>	Personnes en difficulté et acteurs des champs de la culture et du social	
<b>Directions partenaires</b>	CCAS et direction animation territoriale-jeunesse	
<b>Autres partenaires</b>	Les 55 structures signataires de la Charte	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	Année 2012	
<b>Moyens estimés</b>	Moyens internes (ressources humaines)	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<u>Indicateurs quantitatifs</u> : - à définir	<u>Indicateurs qualitatifs</u> : - à définir



Agenda 21 des cultures <b>Fiche action 28</b>	ENJEU 4 : FAVORISER LES DEMARCHES DE COOPERATION ET DE CO-CONSTRUCTION DES INITIATIVES ET DES POLITIQUES CULTURELLES	
	Direction de l'action culturelle - bibliothèque	
	Elues pilotes : Monique Ramognino et Anne Lebeugle	
<b>VERS UNE MEDIATHEQUE DU 21<sup>e</sup> SIECLE</b>		
<b>Contexte</b>		
La médiathèque Toussaint est installée dans un bâtiment construit en 1978 qui a reçu le label Patrimoine XXe siècle. Construit il y a 35 ans, le bâtiment a besoin d'être rénové pour pouvoir accueillir au mieux son activité et son public. La bibliothèque en profite donc pour lancer une grande réflexion autour de l'évolution de la médiathèque Toussaint en 2020.		
<b>Objectifs de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecouter les demandes des usagers en termes d'usages et de bâtiment</li> <li>- Favoriser le débat et les rencontres autour de conférences de sociologues et d'architectes</li> </ul>		
<b>Description de l'action</b>		
<p>Inviter des penseurs et des experts à nourrir la réflexion lors de rencontres avec le public. La première rencontre, avec le sociologue Claude Poissenot qui porte un regard novateur sur les bibliothèques, est prévue le 29 mars 2012.</p> <p>Réaliser une enquête auprès du public, pour inviter les Angevins à faire des propositions : savoir de quelle bibliothèque ils rêvent, quels services ils souhaiteraient trouver, quelles améliorations ils aimeraient voir apporter.</p>		
<b>Publics cibles</b>	Usagers qui fréquentent la médiathèque Toussaint.	
<b>Direction partenaire</b>	Direction des bâtiments et du patrimoine communautaire	
<b>Autres partenaires</b>		
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<u>2012</u> : conférence pour lancer la réflexion et préparer une enquête <u>2013 à 2015</u> : d'autres conférences sont à prévoir <u>2020</u> : travaux	
<b>Moyens estimés</b>	Pour mémoire	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<u>Indicateurs quantitatifs</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de témoignages recueillis</li> <li>- nombre de participants aux conférences</li> </ul>	<u>Indicateurs qualitatifs</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de propositions des usagers retenues pour le projet final</li> </ul>

<b>Agenda 21 des cultures</b> <b>Fiche action 29</b>	<b>ENJEU 4 : FAVORISER LES DEMARCHES DE COOPERATION  ET DE CO-CONSTRUCTION DES INITIATIVES ET DES POLITIQUES CULTURELLES</b>	
	Direction action culturelle – bibliothèque	
	Elues pilotes : Monique Ramognino et Anne Lebeugle	
<b>COMITE D'USAGERS « JEUX VIDEO »</b>		
<b>Contexte</b>		
<p>La bibliothèque Nelson-Mandela, qui a ouvert ses portes en septembre 2012 dans le quartier des Hauts de Saint-Aubin, propose une offre nouvelle dans le réseau de lecture publique angevin, celle des jeux vidéo. La bibliothèque municipale met ainsi en œuvre la décision de la Ville de diversifier les collections et d'élargir les modes et les supports de lecture, notamment en matière d'image.</p> <p>Les bibliothécaires, qui ne sont pas de vrais spécialistes en la matière, ont choisi de faire appel au public et de s'appuyer sur l'expertise d'usagers avertis pour développer, analyser et diversifier cette offre qui attire un très large public.</p>		
<b>Objectifs de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser la rencontre et le débat entre citoyens de cultures diverses autour d'un projet culturel innovant en bibliothèque</li> <li>- Co-élaborer la politique d'achat et de valorisation en s'appuyant sur les cultures et expertises d'usagers</li> </ul>		
<b>Description de l'action</b>		
<p>Le comité d'usagers est ouvert à tous les usagers, quel que soit leur âge. Il réunit à ce jour 15 personnes très impliquées, avec une réunion tous les trois mois minimum.</p> <p>Il assure une mission de conseils et d'échanges pour l'acquisition de jeux vidéo, la valorisation des collections et la mise en place d'actions d'éducation à l'image et aux jeux vidéo.</p> <p>La politique d'achat et de valorisation des collections de jeux vidéo de la bibliothèque est menée par l'équipe des bibliothécaires en s'appuyant sur les conclusions et les propositions du comité.</p>		
<b>Publics cibles</b>	Usagers des bibliothèques et passionnés du jeu vidéo	
<b>Direction partenaire</b>		
<b>Autre partenaire</b>		
<b>Calendrier prévisionnel</b>	Première réunion le 3 avril 2012, puis rythme trimestriel	
<b>Moyens estimés</b>	Pour mémoire	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<u>Indicateurs quantitatifs :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de participants au comité</li> <li>- nombre de projets portés par le comité</li> </ul>	<u>Indicateurs qualitatifs :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- propositions du comité</li> <li>- évolution du comité</li> <li>- diversité des sujets abordés</li> </ul>

<b>Agenda 21 des cultures</b> <b>Fiche action 30</b>	<b>ENJEU 4 : FAVORISER LES DEMARCHES DE COOPERATION ET DE CO-CONSTRUCTION DES INITIATIVES ET DES POLITIQUES CULTURELLES</b>	
	Direction de l'action culturelle – musées	
	Elue pilote : Monique Ramognino	
<b>ASSOCIER LE PUBLIC A LA VIE DES MUSEES</b>		
<b>Contexte</b>		
<p>Les musées d'Angers mènent une politique volontariste de restitution et d'explicitation du patrimoine en direction de tous les publics.</p> <p>Il s'agit, à travers un travail profond de médiation, de créer un lien singulier et fidèle entre chaque visiteur et les musées.</p>		
<b>Objectifs de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Donner les moyens au visiteur de porter un jugement sur un travail artistique, de l'exprimer et de l'expliciter</li> <li>- Faire du visiteur un acteur et plus qu'un spectateur du patrimoine en train de se constituer</li> </ul>		
<b>Description de l'action</b>		
<p>Dans le cadre de la triennale internationale des mini-textiles organisée au musée Jean-Lurçat et de la tapisserie contemporaine, un « prix du jury » et un « prix du public » va être créé.</p> <p>Les deux œuvres élues seront acquises par les musées d'Angers et entreront dans leurs collections.</p> <p>Une rencontre-débat avec le jury, le public, les artistes primés et l'équipe de conservation des musées accompagnera la remise des prix.</p>		
<b>Publics cibles</b>	Tous les publics	
<b>Direction partenaire</b>		
<b>Autres partenaires</b>		
<b>Calendrier prévisionnel</b>	En cours, résultat à l'issue de l'exposition, le 20 mai 2013	
<b>Moyens estimés</b>	600 à 800 € pour l'acquisition des deux œuvres	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<u>Indicateurs quantitatifs :</u> - à définir	<u>Indicateurs qualitatifs :</u> - à définir

<b>Agenda 21 des cultures</b>  <b>Fiche action 31</b>	<b>ENJEU 4 : FAVORISER LES DEMARCHES DE COOPERATION ET DE CO-CONSTRUCTION DES INITIATIVES ET DES POLITIQUES CULTURELLES</b>	
	Direction de l'action culturelle – musées	
	Elue pilote : Monique Ramognino	
<b>LE CLUB DES RECOLEURS</b>		
<b>Contexte</b>		
<p>Les musées d'Angers doivent mener un chantier global de récolement des collections qui consiste à vérifier la présence de chaque bien inventorié, sa localisation, son état, son marquage, la conformité de son inscription et, le cas échéant, ses sources documentaires.</p> <p>Cette démarche doit intégrer la politique volontariste de restitution et d'explicitation du patrimoine qui est proposée à tous. Au-delà d'un travail profond de médiation, il convient de créer les conditions pour que tous les citoyens puissent s'approprier les musées et participer activement à l'étude, à la connaissance, à la valorisation, à la préservation et à la transmission des collections municipales.</p>		
<b>Objectifs de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Donner les moyens à chaque citoyen volontaire d'analyser une œuvre ou un objet d'un point de vue technique, historique, artistique et sanitaire</li> <li>- Mettre ce savoir-faire, existant ou en cours d'acquisition, au service de la collectivité ;</li> <li>- Faire de chaque citoyen un acteur et un transmetteur d'un patrimoine commun.</li> </ul>		
<b>Description de l'action</b>		
<p>Un « club des récoleurs » va être créé pour associer, sur la base du volontariat, des citoyens à des campagnes ciblées d'analyse des œuvres sur pièce et sur place, dans les réserves et les espaces publics de présentation des musées.</p> <p>Chaque campagne donnera lieu à des restitutions qui prendront des formes variées : expositions, journées portes ouvertes, publications (newsletter « L'Echo du récolement », « l'objet/l'œuvre du mois commenté(e) », articles, travail de recherche participatif...).</p>		
<b>Publics cibles</b>	Publics jeunes et adultes	
<b>Direction partenaire</b>		
<b>Autres partenaires</b>	Associations	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	A partir de 2014	
<b>Moyens estimés</b>	3 000 à 5 000 euros	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<u>Indicateurs quantitatifs :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de membres du Club</li> <li>- nombre de fiches produites</li> <li>- nombre d'actions de restitution</li> </ul>	<u>Indicateurs qualitatifs :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- diversité des œuvres et des objets récolés par le Club</li> <li>- variété des modes de restitution</li> </ul>

Agenda 21 des cultures <b>Fiche action 32</b>	<b>ENJEU 4 : FAVORISER LES DEMARCHES DE COOPERATION ET DE CO-CONSTRUCTION DES INITIATIVES ET DES POLITIQUES CULTURELLES</b>	
	Direction action culturelle – service ressource	
	Elues pilotes : Monique Ramognino et Anne Lebeugle	
<b>ART D'ICI, EXPOSITION PARTICIPATIVE ET COLLECTIVE</b>		
<b>Contexte</b>		
<p>L'exposition « Art d'ici » est née en 2012 d'une volonté de soutenir et de valoriser les talents des artistes angevins et régionaux en favorisant les projets collectifs et les croisements esthétiques.</p> <p>Les <b>cinq projets retenus</b> sur cinq sites ont mobilisé 75 artistes et ont attiré plus de 21 500 entrées en cinq semaines d'exposition sur des esthétiques (peinture, gravure, installation...) et des thématiques variées (l'Apocalypse, l'arbre, art et technique...). Cette opération a permis de mobiliser la communauté artistique angevine et de renouveler les contacts avec la Ville d'Angers.</p>		
<b>Objectifs de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valoriser les artistes angevins, et régionaux et renforcer les liens avec la communauté artistique</li> <li>- Favoriser la rencontre entre la population et les artistes</li> <li>- Co-construire un projet participatif qui encourage une diversité de formes et de modes d'expression artistiques dans le cadre de projets collectifs portés par des associations et des collectifs d'artistes</li> <li>- Investir des lieux emblématiques dans la ville avec des projets singuliers</li> </ul>		
<b>Description de l'action</b>		
<p>La 2<sup>e</sup> édition d'« Art d'ici » propose aux artistes angevins et régionaux de concevoir des expositions en étant porteurs de projets collectifs dans des sites ou des espaces intérieurs ou extérieurs, classiques ou insolites à découvrir en octobre-novembre 2013. Dix-sept dossiers de candidatures ont été déposés.</p> <p>La Ville travaille en étroite collaboration et apporte son soutien à des artistes prêts à s'investir dans la démarche. L'organisation est préparée et suivie par un comité qui se réunit toutes les 5 à 6 semaines et où les plasticiens retenus sont représentés.</p>		
<b>Publics cibles</b>	Démarche collaborative : artistes plasticiens angevins et régionaux Expositions : grand public	
<b>Directions partenaires</b>		
<b>Autres partenaires</b>	Associations et collectifs d'artistes	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rendu des dossiers de candidature : 10 février 2013</li> <li>- Sélection des projets retenus et désignation des lauréats : mars 2013</li> <li>- Exposition : 28 septembre au 11 novembre 2013</li> </ul>	
<b>Moyens estimés</b>	80 000 €	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<u>Indicateurs quantitatifs :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre d'artistes impliqués</li> <li>- nombre d'artistes participants aux réunions du comité d'organisation</li> <li>- fréquentation des expositions</li> </ul>	<u>Indicateurs qualitatifs :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- dimension collective des projets proposés</li> <li>- diversité des esthétiques abordées</li> <li>- bilan partagé avec les artistes</li> </ul>

<b>Agenda 21 des cultures</b>  <b>Fiche action 33</b>	<b>ENJEU 4 : FAVORISER LES DEMARCHES DE COOPERATION ET DE CO-CONSTRUCTION DES INITIATIVES ET DES POLITIQUES CULTURELLES</b>	
	Direction de l'action culturelle – muséum des sciences naturelles	
	Elus pilotes : Monique Ramognino et Mamadou Sylla	
<b>CONSEIL SCIENTIFIQUE DU MUSÉUM DES SCIENCES NATURELLES</b>		
<b>Contexte</b>		
<p>Le conseil scientifique du muséum a été créé en 2009 à la demande de la Ville pour regrouper les instances institutionnelles et associatives du territoire d'Angers dans les domaines « sciences et nature » et pour formaliser les liens organiques existant entre le muséum et les laboratoires angevins.</p> <p>Son lancement a été associé à la réflexion sur la rénovation du projet scientifique et culturel du muséum des sciences naturelles.</p>		
<b>Objectifs de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Constituer une autorité de suivi et de concertation autour du projet scientifique et culturel du muséum</li> <li>- Valoriser les compétences scientifiques locales, ainsi que le patrimoine scientifique du muséum</li> <li>- Renforcer la validation scientifique des activités culturelles proposées par le muséum</li> </ul>		
<b>Description de l'action</b>		
<p>Le comité scientifique étudie une à deux fois par an le projet scientifique et culturel, ainsi que le programme d'actions du muséum. Il amende les contributions. Il contribue à l'élaboration des expositions à caractère scientifique et à la proposition de thématiques. Il évalue et se prononce sur les partenariats.</p>		
<b>Publics cibles</b>	Instances de recherches et/ou de culture scientifique du territoire	
<b>Direction partenaire</b>	Maison de l'environnement (direction déchets-environnement)	
<b>Autres partenaires</b>	Université d'Angers, Institut national de la recherche agronomique (INRA), rectorat de l'académie, Université catholique de l'Ouest, Ecole supérieure d'agriculture et des paysages, Agrocampus Ouest, Terre des Sciences, Ligue pour la protection des oiseaux, Association de recherches et d'études minéralogiques et paléontologiques d'Anjou (AREMPA), Société d'études scientifiques d'Anjou, Groupe d'Etudes des invertébrés Armoricaains (GRETIA), Ecole de l'ADN Pays de Loire	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	Une à deux réunions par an	
<b>Moyens estimés</b>	Pour mémoire	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<u>Indicateurs quantitatifs :</u>	<u>Indicateurs qualitatifs :</u>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- avis scientifique sur les projets du muséum</li> </ul>

<b>Agenda 21 des cultures</b> <b>Fiche action</b>	<b>ENJEU 4 : FAVORISER LES DEMARCHES DE COOPERATION  ET DE CO-CONSTRUCTION DES INITIATIVES ET DES POLITIQUES CULTURELLES</b>	
	Direction de l'action culturelle – service ressources	
	Elues pilotes : Monique Ramognino et Rachel Capron	
<b>Les petits déjeuners de la culture : en 2013, les musiques actuelles</b>		
<b>Contexte</b>		
<p>Un des enjeux de l'Agenda 21 des cultures est de favoriser les échanges et les croisements de points de vue, le partage d'expériences et l'initiation d'actions co-élaborées autour des politiques publiques.</p> <p>A cet effet, la Ville d'Angers va organiser un cycle de « Petits déjeuners de la culture » sur des sujets choisis en fonction de l'actualité. Ces temps d'échanges en petit comité (une vingtaine de personnes) seront l'occasion pour les acteurs les plus concernés de croiser leurs points de vue et de débattre collectivement des réponses à apporter aux problèmes identifiés.</p>		
<b>Objectifs de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installer dans la ville des temps de débats sur des questions de fond touchant à la culture</li> <li>- Favoriser les échanges entre acteurs de la culture et d'autres milieux</li> <li>- Dresser un panorama, partagé ou non, de l'existant par sujet abordé et formuler conjointement des pistes de travail et des moyens d'actions</li> </ul>		
<b>Description de l'action</b>		
<p>Les premiers « Petits déjeuners de la culture » seront consacrés aux musiques actuelles compte-tenu de l'existence d'une filière à Angers et de l'actualité des questions auxquelles elle est confrontée, notamment sur les interactions entre les dimensions culturelle et économique.</p> <p>Le cycle 2013 comprendra trois ou quatre séquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1<sup>er</sup> petit déjeuner : pratiques en amateur avec les acteurs du dispositif de soutien aux musiciens (DMA) : état des lieux (pratiques, acteurs et réseaux) rapportés aux moyens mis en œuvre ;</li> <li>- 2<sup>e</sup> petit déjeuner : pratiques émergentes, développement et professionnalisation avec des musiciens, des associations, des développeurs d'artistes et des agents ;</li> <li>- 3<sup>e</sup> petit déjeuner : principaux professionnels du secteur : problèmes rencontrés, projets et perspectives, mise en réseau, partenariat avec la ville et l'agglomération ;</li> <li>- 4<sup>e</sup> petit déjeuner (à confirmer) : synthèse et mise en perspective des propositions.</li> </ul>		
<b>Publics cibles</b>	Acteurs de la filière musicale angevine	
<b>Direction partenaire</b>	Direction économie-innovation-prospective-international	
<b>Autre partenaire</b>	Pôle de coopération des acteurs des musiques actuelles en Pays-de-la-Loire	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	Octobre-décembre 2013, puis à définir pour les années suivantes	
<b>Moyens estimés</b>	2 000 €	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<b>Indicateurs quantitatifs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de Petits déjeuners</li> <li>- nombre de sujets traités</li> <li>- nombre de participants</li> </ul>	<b>Indicateurs qualitatifs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- diversité des sujets abordés</li> <li>- pistes de travail et d'actions proposées</li> <li>- types d'actions mises en œuvre</li> </ul>





## **ENJEU 5**

**CONTRIBUER A UNE ECONOMIE DE LA  
CULTURE PLURIELLE ET RESPONSABLE**



Agenda 21 des cultures <b>Fiche action 35</b>	ENJEU 5 : <b>CONTRIBUER A UNE ECONOMIE DE LA CULTURE PLURIELLE ET RESPONSABLE</b>	
	Mission développement durable	
	Elus pilotes : Monique Ramognino et Michel Houdbine	
<b>GUIDE POUR ORGANISER UNE ECO-MANIFESTATION</b>		
<b>Contexte</b>		
<p>Les manifestations angevines, qui rassemblent un grand nombre de personnes, ont un impact considérable en termes d'économie et d'attractivité, mais aussi environnemental. Les principales (Accroche-cœurs, Tout Angers bouge, Tempo-rives, Journées du patrimoine, Fête de la musique...) mènent depuis plusieurs années une démarche éco-responsable : tri sélectif et recyclage, empreinte carbone, accessibilité, toilettes sèches, matériaux durables, éco-conception d'expositions...</p> <p>Pour amplifier cette mobilisation, diffuser les bonnes pratiques identifiées et faire que d'autres acteurs locaux les intègrent dans leurs pratiques, notamment la question des impacts environnementaux, la Ville d'Angers souhaite élaborer un guide des éco-manifestations.</p>		
<b>Objectifs de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les bonnes pratiques en matière d'éco-manifestations</li> <li>- Sensibiliser aux enjeux du développement durable</li> </ul>		
<b>Description de l'action</b>		
<p>La réalisation du guide passe d'abord par la constitution d'un groupe ressource pour recenser les bonnes pratiques sur le territoire, pour mutualiser et diffuser les savoir-faire, ainsi que les ressources.</p> <p>Pratique et concret, ce document destiné aux organisateurs de manifestations aura pour fonction de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sensibiliser aux principes du développement durable ;</li> <li>- informer sur les moyens et les outils disponibles pour une organisation étape par étape ;</li> <li>- illustrer, par des exemples concrets (recensement des bonnes pratiques) ;</li> <li>- inscrire les manifestations dans une démarche d'amélioration continue ;</li> <li>- recenser les acteurs et fournisseurs éco-responsables sur le territoire d'Angers.</li> </ul> <p>Une réflexion sera menée sur l'élaboration d'un calculateur simplifié d'émissions de gaz à effet de serre pour que les organisateurs puissent évaluer aisément l'empreinte carbone de leur manifestation.</p>		
<b>Publics cibles</b>	Les organisateurs de manifestations	
<b>Directions partenaires</b>	Toutes les directions concernées par l'organisation de manifestations	
<b>Autres partenaires</b>	Associations, acteurs culturels et sportifs, ADEME, chambres consulaires...	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2013	
<b>Moyens estimés</b>	Pour mémoire	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<u>Indicateurs quantitatifs :</u>	<u>Indicateurs qualitatifs :</u>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de manifestations éco-responsables organisées sur le territoire</li> <li>- nombre de guides édités et distribués</li> </ul>	

<b>Agenda 21 des cultures</b>  <b>Fiche action 36</b>	<b>ENJEU 5 : CONTRIBUER A UNE ECONOMIE DE LA CULTURE PLURIELLE ET RESPONSABLE</b>	
	Direction innovation économique-prospective-international	
	Elu pilote : Daniel Loiseau (Angers Loire métropole)	
<b>DEVELOPPEMENT DU SECTEUR CULTUREL ET CREATIF</b>		
<b>Contexte</b>		
<p>Le secteur culturel et créatif regroupe des champs très variés : arts plastiques, arts vivants, cinéma, livre, numérique ou encore design. Il constitue un levier pour le développement territorial en termes de créativité, d'innovation, de création d'activité, de cohésion sociale et d'attractivité.</p> <p>La Ville d'Angers propose des conditions favorables au développement de ces activités sur le territoire. Elle a pour cela créée en 2008 la Mission AnCRE – Angers créativité &amp; culture – localisée à la Maison des projets dédiée, entre autres, à l'économie numérique, créative et culturelle, et à l'innovation. La Ville souhaite ainsi animer et faciliter la structuration du secteur culturel et créatif local.</p>		
<b>Objectifs de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informer et orienter les acteurs du secteur culturel et créatif dans leurs démarches</li> <li>- Valoriser le secteur culturel et créatif à Angers et dans sa région</li> <li>- Favoriser le partage et les échanges entre les acteurs du secteur culturel et créatif</li> <li>- Favoriser l'émergence de projets partenariaux</li> </ul>		
<b>Description de l'action</b>		
<p>Pour soutenir les professionnels et étudiants dans leurs démarches, la Ville d'Angers a mis en place un soutien et un accompagnement qui se déclinent en quatre volets :</p> <p>1/ Accueil individualisé pour aider et orienter les acteurs dans leurs recherches et démarches.</p> <p>2 / Veille informative et Annuaire des Créatifs : <a href="http://www.ancr-angers.eu">www.ancr-angers.eu</a>. Un site internet spécifique permet de trouver en ligne des informations variées sur le secteur culturel et créatif : actualités, annuaire professionnel, ressources juridiques, financements, appels à créatifs, dispositifs européens... Une newsletter et une présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter) complètent ce cadre.</p> <p>3/ Rencontres professionnelles avec des temps de rencontres et d'échanges entre acteurs culturels et créatifs pour développer des réseaux et faciliter l'émergence de projets : « petit-déj », tables rondes...</p> <p>4/ Locaux. Un espace de travail partagé (co-working) est proposé à la Maison des projets pour des créatifs, télétravailleurs isolés, communautés ou collectifs, ou encore aux Très Petites Entreprises et Petites et Moyennes Entreprises. Des locaux d'activités sont également disponibles pour des créatifs à la Maison des Projets (Espace Booster) et au Village d'entreprises Saint-Léonard.</p>		
<b>Publics cibles</b>	Professionnels et étudiants du secteur culturel et créatif	
<b>Directions partenaires</b>	Direction de l'action culturelle	
<b>Autres partenaires</b>	Angers technopole	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	En continu	
<b>Moyens estimés</b>	Pour mémoire	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<u>Indicateurs quantitatifs :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de référencés dans l'annuaire des créatifs</li> <li>- nombre de participants aux temps d'échanges organisés</li> <li>- nombre de personnes orientées dans leurs démarches</li> </ul>	<u>Indicateurs qualitatifs :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- projets ou collaborations ayant vu le jour suite aux informations / rencontres proposées</li> </ul>

<b>Agenda 21 des cultures</b>  <b>Fiche action 37</b>	<b>ENJEU 5 : CONTRIBUER A UNE ECONOMIE DE LA CULTURE</b> <b>PLURIELLE ET RESPONSABLE</b>	
	Direction des bâtiments et du patrimoine communautaire	
	Elu pilote : Jean-Claude Bachelot	
<b>ATELIER DECOR, CONSEIL, CONCEPTION ET PRODUCTION</b>		
<b>Contexte</b>		
<p>Le soutien de la Ville d'Angers aux acteurs culturels intervient essentiellement de deux façons : par une aide financière ou par un apport en industrie (logistique, communication...).</p> <p>A ce dernier titre, elle apporte un appui singulier avec l'atelier décor qui développe un haut niveau d'expertise technique et de créativité. Il accompagne des projets artistiques pour concevoir et réaliser des décors sur mesure, de scène ou de rue, à l'opéra ou lors d'un festival, pour une chorégraphie ou une exposition.</p> <p>Dans un contexte de rationalisation des coûts et de standardisation des réponses, l'atelier décor est un outil unique qui est facteur de diversité culturelle et qui œuvre dans une logique durable (recyclage, circuit court, matériaux...) au service du tissu local.</p>		
<b>Objectifs de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer l'expertise en création et en réalisation de décors pour des projets artistiques Angevins</li> <li>- Contribuer au rayonnement et à l'attractivité du territoire par l'affirmation de cette compétence</li> <li>- Faire du développement durable une marque de fabrique de l'atelier décor</li> </ul>		
<b>Description de l'action</b>		
<p>La création de décors est adaptée aux besoins des demandeurs. Elle est conditionnée à une décision d'opportunité de la Ville et au plan de charge de l'équipe de l'atelier décor.</p> <p>Toute demande d'intervention pour un projet artistique doit être adressée par écrit au minimum six mois en amont à la direction de l'action culturelle qui l'étudie, le cas échéant, avant de la soumettre à la direction des bâtiments qui gère l'atelier décor. Seule la facturation du matériel est adressée au demandeur une fois la livraison effectuée.</p> <p>Une réflexion est à mener sur le devenir de cette expertise à au moins trois niveaux : la pérennisation et l'entretien des compétences (analyse des métiers et de la formation de jeunes), le seuil de production de décors compatible avec les missions de l'atelier décor et ses moyens, et enfin la question du réemploi des décors ou de leur recyclage (pour résoudre le problème du stockage).</p>		
<b>Publics cibles</b>	Artistes et structures culturelles du territoire	
<b>Direction partenaire</b>	Direction de l'action culturelle	
<b>Autre partenaire</b>	Selon projet	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	En continu	
<b>Moyens estimés</b>	Budget de fonctionnement de l'atelier décor	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<u>Indicateurs quantitatifs :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de décors produits</li> <li>- valorisation du travail fourni par décor</li> <li>- pourcentage de décors recyclés</li> </ul>	<u>Indicateurs qualitatifs :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- diversité des projets accompagnés</li> <li>- valorisation des décors stockés</li> </ul>

<p>Agenda 21 des cultures</p> <p><b>Fiche action 38</b></p>	<p>ENJEU 5 : <b>CONTRIBUER A UNE ECONOMIE DE LA CULTURE PLURIELLE ET RESPONSABLE</b></p> <p>Direction de l'action culturelle</p> <p>Elue pilote : Monique Ramognino</p>	
<p><b>OUTILS DE COMMUNICATION ET DE MEDIATION NUMERIQUES</b></p>		
<p><b>Contexte</b></p>		
<p>Le développement des technologies numériques a profondément modifié les comportements, les relations aux autres, les modes d'expression, l'accès à l'information, le rapport au temps et au monde. Dans ce contexte, les outils numériques doivent permettre le développement d'un fonctionnement en réseau et être facilitateurs d'appropriation et de participation des habitants.</p> <p>La Ville d'Angers a fait le choix d'investir ces nouveaux supports pour passer en mode interactif avec le public (agenda, newsletter, procédure en ligne...), afin de s'appuyer de plus en plus sur la vidéo et le reportage photo, de communiquer et pour être présent sur les réseaux sociaux.</p>		
<p><b>Objectifs de l'action</b></p>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Toucher de nouveaux publics en numérisant et facilitant l'accès à l'offre culturelle et patrimoniale, ainsi qu'en inventant de nouveaux outils</li> <li>- Utiliser le potentiel de démultiplication de l'information qu'offrent les réseaux sociaux</li> <li>- Réduire la production de documents papier et contribuer à la préservation de l'environnement</li> </ul>		
<p><b>Description de l'action</b></p>		
<p>De nouveaux outils sont à développer par service ou au niveau de la direction de l'action culturelle, avec un pilotage et un dialogue interne assurés par un groupe technique « services culturels numériques » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des podcasts et applications smartphone / tablettes sur le modèle du programme « Laissez-vous conter Angers » du service Ville d'art-et-d'histoire</li> <li>- Améliorer la présence sur les réseaux sociaux avec des stratégies adaptées en intégrant un axe participatif : appel à poèmes sous forme de tweets lors du Printemps des poètes, signature d'une pétition ou rendez-vous flashmob lors des Accroche-cœurs, appel à souscription pour les musées...</li> <li>- Mettre en ligne les collections patrimoniales avec mise en place d'un wiki, espace collaboratif (étude en cours) qui pourrait conduire à un portail numérique des richesses patrimoniales de la ville, qu'il soit imprimé, muséographique ou bâti (exemple des fiches de l'inventaire de la ville et de son patrimoine immobilier)</li> <li>- Systématiser les QR codes permettant l'accès à des informations par smartphone : programmes de festivals, parcours de visite...</li> <li>- Créer des outils ludiques pour le jeune public accessibles en ligne</li> <li>- Recourir plus régulièrement aux panneaux d'information numériques pour communiquer, mais aussi donner à voir : œuvres de l'artothèque, bandes dessinées, poèmes d'habitants...</li> </ul>		
<p><b>Publics cibles</b></p>	<p>Tout public</p>	
<p><b>Directions partenaires</b></p>	<p>Directions Système d'Information Communautaire, information-commun.</p>	
<p><b>Autres partenaires</b></p>	<p>Selon les projets</p>	
<p><b>Calendrier prévisionnel</b></p>	<p>En cours</p>	
<p><b>Moyens estimés</b></p>	<p>Pour mémoire</p>	
<p><b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b></p>	<p><u>Indicateurs quantitatifs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à définir</li> </ul>	<p><u>Indicateurs qualitatifs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à définir</li> </ul>

<b>Agenda 21 des cultures</b>  <b>Fiche action 39</b>	<b>ENJEU 5 : CONTRIBUER A UNE ECONOMIE DE LA CULTURE PLURIELLE ET RESPONSABLE</b>	
	Direction action culturelle - musées	
	Elue pilote : Monique Ramognino	
<b>ECO-CONCEPTION DES EXPOSITIONS TEMPORAIRES</b>		
<b>Contexte</b>		
<p>Les musées d'Angers organisent plusieurs fois par an des expositions temporaires pour renouveler l'attrait des publics, valoriser leurs collections et ouvrir de nouvelles perspectives.</p> <p>Ce travail nécessite l'élaboration de scénographies, de cimaises et de structures muséographiques (vitrines, lutrins, socles, etc.), ainsi que de supports didactiques, signalétiques et promotionnels.</p>		
<b>Objectifs de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduire l'empreinte carbone</li> <li>- Privilégier l'emploi de matériaux / aménagements réutilisables et /ou recyclables</li> <li>- Recycler des produits et les transformer en de nouveaux produits commercialisables (des bâches en sacs, en étuis de tablettes numériques, etc.) et donc augmenter les recettes</li> <li>- Diminuer les coûts</li> </ul>		
<b>Description de l'action</b>		
<p>Le programme consistera en la rédaction par les musées d'un guide de l'éco-conception des expositions qui sera remis à chaque scénographe et graphiste au moment de la consultation.</p> <p>Il s'agira également d'appliquer les recommandations de ce guide, par exemple : utilisation de peintures acryliques et de vernis à l'eau ; utilisation systématique de panneaux de bois recyclé ; réutilisation de cimaises amovibles, socles et cadres ; favoriser les imprimeurs ayant le label Imprim'vert et les produits ayant des labels ; utiliser des supports d'impression éco-compatibles ; recycler les bâches ; privilégier les couleurs à faible impact environnemental ; éviter les grands aplats de couleur dans le graphisme pour limiter la consommation d'encre ; utiliser le textile comme support d'impression mais exiger des labels ; utiliser des moquettes éco-compatibles...</p>		
<b>Publics cibles</b>	Scénographe, graphiste, agents des musées, publics	
<b>Direction partenaire</b>		
<b>Autre partenaire</b>		
<b>Calendrier prévisionnel</b>	A partir de janvier 2013	
<b>Moyens estimés</b>	Pour mémoire	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<u>Indicateurs quantitatifs :</u> - calcul du pourcentage d'éco-compatibilité de chaque exposition	<u>Indicateurs qualitatifs :</u> - inscription de ce pourcentage à l'entrée de chaque exposition afin d'informer le public

<b>Agenda 21 des cultures</b>  <b>Fiche action 40</b>	<b>ENJEU 5 : CONTRIBUER A UNE ECONOMIE DE LA CULTURE PLURIELLE ET RESPONSABLE</b>	
	Direction de l'action culturelle – service ressource	
	Elue pilote : Monique Ramognino	
<b>PEPINIERE ARTISTIQUE DAVIERS</b>		
<b>Contexte</b>		
<p>Le constat d'un manque d'espaces de travail permettant aux artistes de créer, d'expérimenter et de répéter est largement partagé à Angers. Il a conduit la ville à lancer en 2011 le projet de la Pépinière artistique Daviers (pad).</p>		
<b>Objectifs de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aider la création en mouvement en favorisant la circulation, les croisements et l'interdisciplinarité</li> <li>- Permettre l'accès à des locaux de travail et de répétition sur des périodes courtes</li> <li>- Favoriser une démarche de concertation et de responsabilisation de la communauté artistique</li> <li>- Valoriser l'émergence artistique</li> </ul>		
<b>Description de l'action</b>		
<p>Le « pad », situé 3 boulevard Daviers est un site animé par des artistes professionnels pour des artistes professionnels : travaux de recherche, performance, présentation d'œuvres, expériences sonores et plastiques, stage-atelier... Cette dynamique autour de projets est source de renouvellement, d'interactions et de partage entre les artistes permanents et invités.</p> <p>Il est géré conjointement par la Compagnie Loba, la compagnie Nathalie Beasse et Le Collectif qui ont un désir partagé d'explorer les articulations entre le spectacle vivant et les arts visuels. Chacun dispose sur place d'espaces pour ses activités propres ainsi que plus de 400 m<sup>2</sup> de locaux destinés à être mis à disposition gratuitement d'artistes invités (studios, ateliers, espace ressource...).</p> <p>Une convention triennale entre la ville et chaque association repose sur un cahier des charges qui prévoit de faire vivre le site, de choisir les artistes invités (la ville n'est délibérément pas associée), et d'organiser des temps fédérateurs).</p>		
<b>Publics cibles</b>	Communauté artistique angevine et au-delà	
<b>Direction partenaire</b>	Direction des bâtiments et du patrimoine communautaire	
<b>Autres partenaires</b>	Compagnie Loba, compagnie Un sens et Le Collectif	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	En continu, convention triennale en cours	
<b>Moyens estimés</b>	Selon projet, environ 30 000 € par an en moyenne	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<u>Indicateurs quantitatifs :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de projets reçus</li> <li>- durée moyenne des séjours</li> <li>- nombre de temps forts organisés</li> </ul>	<u>Indicateurs qualitatifs :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- effet fédérateur sur la communauté artistique</li> <li>- diversité des projets reçus</li> <li>- suite des projets reçus (production, diffusion...)</li> </ul>



## **ENJEU 6**

RELIER CULTURE ET ENVIRONNEMENT



Agenda 21 des cultures <b>Fiche action</b>	ENJEU 6 : RELIER CULTURE ET ENVIRONNEMENT	
	Direction des parcs, jardins et paysages	
	Elu pilote : Gilles Mahé	
<b>SEMAINE DU LAND ART</b>		
<b>Contexte</b>		
<p>Partant du constat que la ville ne vit plus avec sa rivière, Angers a lancé « Rives Nouvelles », projet de reconquête des rives de la Maine dont la maîtrise d'œuvre a été confiée, en 2012, à une équipe formée autour de l'atelier d'architecture et d'urbanisme Grether, et du bureau paysagiste Phytolab. Cette équipe a remis au printemps 2013 le plan guide qui va opérationnaliser la démarche sur 15 ans et plus.</p> <p>Afin de renforcer davantage le projet, et de l'ancrer pleinement dans les mentalités et les pratiques des angevins à court terme, une « mise en récit » du site doit s'opérer : il s'agit de créer des points d'attraction, des actions et animations pour révéler les lieux et les points de vue. C'est dans cette optique qu'un travail artistique sera associé à la dimension paysagère du site des Rives Nouvelles lors d'une semaine du land art, en octobre 2013.</p>		
<b>Objectifs de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Croiser les dimensions artistiques et paysagères</li> <li>- Révéler les lieux des Rives Nouvelles</li> <li>- Développer un projet pédagogique avec les étudiants</li> </ul>		
<b>Description de l'action</b>		
<p>Dans le cadre d'un partenariat avec la Ville d'Angers et la Société Publique Locale Rives Nouvelles, des étudiants de Master 1 d'Agrocampus Ouest réinvestiront l'espace public des Rives Nouvelles (lieu en cours d'identification) grâce à des installations paysagères et artistiques éphémères.</p> <p>Le travail de conception et de réalisation se fera durant une semaine en octobre 2013. Les étudiants seront accompagnés par l'un de leurs professeurs et bénéficieront de l'appui de la ville et de la SPL Rives Nouvelles, notamment <i>via</i> une subvention et la mise à disposition de matériaux.</p> <p>Aucun thème ne sera imposé, les étudiants devront faire appel à leur créativité et savoir-faire, en plus d'inscrire leur œuvre dans le site des Rives Nouvelles.</p> <p>Les œuvres réalisées seront pérennisées durant un week-end sur le site concerné des rives de la Maine.</p>		
<b>Publics cibles</b>	Tout public	
<b>Directions partenaires</b>	SPL Rives Nouvelles	
<b>Autres partenaires</b>	Agrocampus Ouest	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	Octobre 2013	
<b>Moyens estimés</b>	Pour mémoire	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<u>Indicateurs quantitatifs</u> : - à définir	<u>Indicateurs qualitatifs</u> : - à définir

Agenda 21 des cultures <b>Fiche action 42</b>	ENJEU 6 : <b>RELIER CULTURE ET ENVIRONNEMENT</b>	
	Direction environnement et déchets	
	Elu pilote : Gilles Mahé	
<b>JARDINS ET PAPILLONS, PROGRAMME « NOE »</b>		
<b>Contexte</b>		
<p>Le risque de disparition d'espèces de papillons de jour a été étudié par le Comité français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et le Muséum national d'Histoire Naturelle. Face à la raréfaction de leurs milieux de vie, le rôle des jardins devient de plus en plus important, d'autant plus qu'ils représentent en France quatre fois la superficie de toutes les réserves naturelles réunies.</p> <p>La Ville d'Angers encourage une implication citoyenne active autour du bien commun que représente la biodiversité. Elle s'est engagée en faveur de la protection des papillons à travers un programme de sciences participatif avec les écoles.</p>		
<b>Objectifs de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer la culture naturaliste des enfants et de leurs parents en les associant au travail de protection des papillons et encourager les sciences participatives sur le territoire angevin</li> <li>- Permettre l'augmentation de la diversité d'espèces et des populations déjà présentes</li> <li>- Découvrir la culture scientifique à travers l'étude de l'environnement naturel</li> </ul>		
<b>Description de l'action</b>		
<p>Le programme national Noé Conservation « jardins et papillons » est développé à Angers depuis 2012 en partenariat avec les écoles (Adrien Tigeot en 2012, proposition à l'ensemble de l'école en 2013). Elèves et parents sont associés au recensement des papillons vivant à Angers et au travail mené pour augmenter leur nombre et la diversité des espèces au niveau national.</p> <p>Sur la base d'outils pédagogiques, un travail d'observation collectif est mené dans un premier temps dans l'école ou dans un jardin de proximité. Il s'agit de découvrir, de chercher, d'observer et d'apprendre à identifier les espèces communes. Chaque élève s'engage ensuite individuellement pendant un mois à une identification dans un parc ou un jardin proche de chez lui. Ce travail est complété par une sortie d'observation le mercredi ou le samedi avec les enfants et leurs parents.</p> <p>Grâce à la mise en commun des observations et résultats, la classe détermine un endroit pertinent pour semer des fleurs « à papillons ». Elle effectue l'année suivante un suivi régulier de l'évolution des populations des papillons diurnes pour permettre, à terme, d'inscrire le parc ou le jardin choisi dans l'observatoire national des papillons de Noé Conservation</p>		
<b>Publics cibles</b>	Ecoles d'Angers	
<b>Direction partenaire</b>	Direction des parcs, jardins et paysages	
<b>Autres partenaires</b>	Muséum national d'histoire naturelle	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	A préciser	
<b>Moyens estimés</b>	Matériel : maximum 100 € / classe	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<u>Indicateurs quantitatifs :</u>	<u>Indicateurs qualitatifs :</u>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de papillons recensés</li> <li>- nombre de variétés de papillons répertoriés</li> <li>- nombre de classes et d'élèves concernés</li> <li>- nombre de parents impliqués</li> </ul>	

<b>Agenda 21 des cultures</b> <b>Fiche action 43</b>	<b>ENJEU 6 : RELIER CULTURE ET ENVIRONNEMENT</b>	
	Directions environnement-déchets-cadre de vie et action culturelle - bibliothèque	
	Elus pilotes : Gilles Mahé et Monique Ramognino	
<b>SOIREE DISCUSSION « L'ECO-CAFE »</b>		
<b>Contexte</b>		
<p>Dans le cadre de son engagement en faveur du développement durable, la Ville d'Angers encourage l'appropriation des enjeux environnementaux en proposant des temps de dialogue et de confrontation d'idées.</p> <p>C'est dans cette optique qu'un « éco-café » est organisé depuis fin 2012 qui relie les thèmes de l'environnement, de la culture littéraire et scientifique sous la forme d'un débat citoyen. Il constitue un nouvel outil participatif pour l'éducation et la sensibilisation à la protection de l'environnement. Il participe à une meilleure prise en compte du rapport entre l'homme et la nature.</p>		
<b>Objectifs de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vulgariser un sujet qui questionne le rapport homme et écologie</li> <li>- Amener à la lecture d'ouvrages documentaires</li> <li>- Faire connaître des auteurs et des spécialistes du sujet</li> <li>- Diversifier et croiser les publics de la Maison de l'environnement et de la bibliothèque</li> </ul>		
<b>Description de l'action</b>		
<p>Des rendez-vous de 2 heures environ sont proposés dans l'année à la médiathèque Toussaint pour débattre et échanger sur des sujets variés (disparition des abeilles, variétés anciennes de végétaux...), en présence d'un auteur et d'un ou plusieurs spécialistes afin d'alimenter et d'élargir le débat.</p> <p>Ce croisement entre environnement et culture et entre culture scientifique et culture littéraire, permet de valoriser la lecture d'ouvrages et de faire connaître des auteurs et spécialistes du sujet concerné. Il favorise une plus grande ouverture culturelle en diversifiant et croisant les publics de la médiathèque et de la Maison de l'environnement.</p>		
<b>Publics cibles</b>	Grand public	
<b>Direction partenaire</b>		
<b>Autres partenaires</b>		
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2 ou 3 « Eco-café » par an, un mardi soir	
<b>Moyens estimés</b>	Conception et impression des supports de communication Frais de déplacement des intervenants	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<u>Indicateurs quantitatifs :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de participants</li> </ul>	<u>Indicateurs qualitatifs :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- diversité des sujets abordés</li> <li>- retours du public</li> </ul>

Agenda 21 des cultures <b>Fiche action 44</b>	ENJEU 6 : <b>RELIER CULTURE ET ENVIRONNEMENT</b>	
	Direction environnement et déchets	
	Elu pilote : Gilles Mahé	
<b>EXPOSITIONS ARTISTIQUES SUR LE THEME DE L'ENVIRONNEMENT</b>		
<b>Contexte</b>		
<p>La Ville d'Angers propose, à travers la Maison de l'environnement, des activités autour de la découverte de la nature à un large public. Cette offre participe à l'éducation à l'environnement en sensibilisant et en questionnant sur le rapport entre l'Homme et la nature.</p> <p>Pour conforter l'appropriation des enjeux environnementaux par les acteurs et la population, il apparaît nécessaire de donner à ce travail d'éducation à l'environnement, une dimension pédagogique multiple, notamment à travers un volet artistique et culturel.</p>		
<b>Objectifs de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Croiser les démarches artistiques et de sensibilisation à l'environnement</li> <li>- Exposer les travaux d'artistes plasticiens du territoire et/ou amateurs</li> <li>- Développer les synergies et les partenariats avec le muséum d'histoire naturelle d'Angers</li> <li>- Sensibiliser à la protection de l'environnement</li> </ul>		
<b>Description de l'action</b>		
<p>Des expositions temporaires autour du thème de l'environnement sont organisées à la Maison de l'environnement (6 000 visiteurs annuels depuis plus de 20 ans) et à la ferme de l'île Saint-Aubin (depuis 2008, salle d'exposition ouverte de mai à fin août).</p> <p>L'axe retenu pour la programmation est la présentation d'artistes locaux et/ou amateurs qui travaillent sur l'environnement. Les sujets abordés récemment ont été la peinture naturelle, la photographie 3D sur les paysages et l'eau en Anjou, des photos du jardin biologique de la Maison de l'environnement...</p> <p>Ces expositions peuvent donner lieu à une rencontre avec l'artiste afin que celui-ci puisse exprimer sa démarche et échanger avec les visiteurs.</p> <p>Des synergies et des projets concertés vont être recherchés avec le muséum d'histoire naturelle d'Angers, qui proposent des expositions sur les liaisons entre art et nature.</p>		
<b>Publics cibles</b>	Grand public	
<b>Service partenaire</b>	Muséum d'histoire naturelle	
<b>Autres partenaires</b>	Selon les projets	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	En continu	
<b>Moyens estimés</b>	Entre 2 000 et 4 000 €	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<u>Indicateurs quantitatifs :</u>	<u>Indicateurs qualitatifs :</u>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre d'expositions</li> <li>- nombre de visiteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- diversité des thèmes exposés</li> <li>- commentaires dans le livre d'or</li> </ul>

<p>Agenda 21 des cultures</p> <p><b>Fiche action 45</b></p>	<p>ENJEU 6 : <b>RELIER CULTURE ET ENVIRONNEMENT</b></p>	
	<p>Direction des parcs, jardins et paysages</p>	
	<p>Elu pilote : Gilles Mahé</p>	
<p align="center"><b>VISITES GUIDEES DES PARCS ET JARDINS D'ANGERS</b></p>		
<p><b>Contexte</b></p>		
<p>Angers dispose d'un riche patrimoine vert, caractérisé par sa diversité et par l'importance de la culture horticole locale. Avec 800 hectares d'espaces verts à disposition des angevins, l'environnement naturel est au cœur des préoccupations de la collectivité. Il constitue un élément essentiel en matière de cadre et de qualité de vie, ainsi qu'en matière de patrimoine culturel grâce aux savoir-faire locaux.</p> <p>Des visites sont ainsi organisées afin de faire connaître ce patrimoine diversifié à des publics variés (touristes, professionnels, étudiants, collectivités) et de valoriser la culture technique et les savoir-faire locaux en matière horticole et paysagère. Chaque année, 2 000 visiteurs bénéficient de ces visites</p>		
<p><b>Objectifs de l'action</b></p>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire connaître, valoriser et transmettre les savoir-faire locaux horticoles et paysagers</li> <li>- Faire connaître la richesse et la diversité du patrimoine des parcs et jardins de la Ville d'Angers</li> <li>- Sensibiliser les angevins à la dimension esthétique des jardins</li> </ul>		
<p><b>Description de l'action</b></p>		
<p>La Ville d'Angers a mis en place des visites guidées pour valoriser la richesse et la qualité esthétique du patrimoine végétal local, et pour faire connaître la culture technique et les savoir-faire angevins en la matière.</p> <p>Un programme de vingt visites grand public est proposé par les guides de la direction des parcs, jardins et paysages. Des visites sont également organisées sur demande pour des professionnels du végétal, des écoles et des collectivités.</p> <p>Une large gamme d'espaces naturels et de techniques de gestion associées est proposée pour décliner des visites diversifiées sur l'ensemble du territoire : parc Saint-Nicolas, parc Balzac, parc de l'Arboretum, jardin du Mail, jardin des plantes...</p> <p>Des pages Internet sont dédiées à ces visites afin de faciliter l'accès de tous aux informations sur la richesse du patrimoine local.</p>		
<p><b>Publics cibles</b></p>	<p>Grand public, étudiants, professionnels, collectivités</p>	
<p><b>Direction partenaire</b></p>		
<p><b>Autre partenaire</b></p>	<p>Angers Loire Tourisme</p>	
<p><b>Calendrier prévisionnel</b></p>	<p>En continu</p>	
<p><b>Moyens estimés</b></p>	<p>Budget de fonctionnement de la direction des Parcs, jardins et paysages</p>	
<p><b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b></p>	<p><u>Indicateurs quantitatifs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de participants</li> <li>- nombre de de visites organisées</li> </ul>	<p><u>Indicateurs qualitatifs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- variété des thématiques proposées</li> </ul>

<p>Agenda 21 des cultures</p> <p><b>Fiche action 46</b></p>	<p>ENJEU 6 : <b>RELIER CULTURE ET ENVIRONNEMENT</b></p>	
	<p>Direction des parcs, jardins et paysages</p>	
	<p>Elu pilote : Gilles Mahé</p>	
<p align="center"><b>EXPOSITION VEGETALE EPHEMERE</b></p>		
<p><b>Contexte</b></p>		
<p>La Ville d'Angers dispose d'un riche patrimoine vert, caractérisé par sa diversité et par l'importance de la culture horticole locale. L'environnement naturel est au cœur des préoccupations de la collectivité et constitue un élément essentiel en matière de cadre et de qualité de vie, et de patrimoine local.</p> <p>Afin d'affirmer cette vocation végétale et de promouvoir les jardins, lieu de rencontre entre l'homme et la nature, une exposition végétale éphémère sera organisée dans le cadre de l'animation estivale de la place du Ralliement.</p>		
<p><b>Objectifs de l'action</b></p>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir le lien entre art et nature, et faire découvrir le potentiel esthétique des jardins</li> <li>- Développer le rapport entre l'homme et la nature</li> <li>- Valoriser le patrimoine et le savoir-faire angevin dans le domaine du végétal</li> <li>- Animer la place du Ralliement durant l'été</li> </ul>		
<p><b>Description de l'action</b></p>		
<p>Une exposition végétale éphémère sera organisée chaque année à partir de 2013 sur la place du Ralliement.</p> <p>Cette végétalisation se fera en lien avec le concours annuel « jardins d'expression » du domaine de Pignerolle (Saint Barthélémy d'Anjou), qui permet aux écoliers, étudiants et associations de jardiniers de réaliser des projets croisant savoir-faire horticoles locaux, patrimoine et création artistique. Le travail du gagnant de la catégorie étudiante sera ainsi exposé sur la place du Ralliement l'année suivante.</p> <p>Pour sa première édition 2013, ce sont des lycéens du lycée Du Fresne (Saintes Gemmes sur Loire), exposants au festival international des jardins de Chaumont sur Loire 2012, qui verront exposé leur projet, après adaptation aux contraintes de la place du Ralliement.</p>		
<p><b>Publics cibles</b></p>	<p>Tout public</p>	
<p><b>Direction partenaire</b></p>	<p>Service tourisme et grands équipements</p>	
<p><b>Autres partenaires</b></p>	<p>Angers Loire Tourisme</p>	
<p><b>Calendrier prévisionnel</b></p>	<p>Chaque année</p>	
<p><b>Moyens estimés</b></p>	<p>Pour mémoire</p>	
<p><b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b></p>	<p><u>Indicateurs quantitatifs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à définir</li> </ul>	<p><u>Indicateurs qualitatifs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à définir</li> </ul>



Agenda 21 des cultures <b>Fiche action 47</b>	ENJEU 6 : <b>RELIER CULTURE ET ENVIRONNEMENT</b>	
	Direction de l'action culturelle – muséum des sciences naturelles	
	Elus pilotes : Monique Ramognino et Mamadou Sylla	
<b>FLEURS SAUVAGES DE MA RUE</b>		
<b>Contexte</b>		
<p>La science participative représente aujourd'hui un enjeu pour la culture scientifique et technique. Le muséum des sciences naturelles l'a fait sien dès 2011 en proposant de conduire à Angers le projet « 24 heures de la biodiversité » qui mobilisait des particuliers, les acteurs associatifs et universitaires pour une étude de la biodiversité du territoire. Cette action relie les dimensions culture et biodiversité de l'Agenda 21 du territoire angevin.</p>		
<b>Objectifs de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décliner le projet du Muséum national <i>Sauvages de ma rue</i> à Angers (<i>Fleurs sauvages de ma rue</i>)</li> <li>- S'appuyer sur les instances de démocratie participatives pour mobiliser les citoyens sur les questions de biodiversité et de cadre de vie.</li> </ul>		
<b>Description de l'action</b>		
<p>Le projet « Fleurs sauvage de ma rue », objet d'un partenariat avec le Muséum national, a pour but de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- récolter des données pour comprendre l'évolution de la biodiversité en ville : quelles plantes colonisent la ville, à quelle vitesse et avec quelle stratégie (vent, eaux pluviales...) :</li> <li>- évaluer les rôles joués par les aménagements urbains sur la qualité de la biodiversité :</li> <li>- apprendre à vivre de nouveau avec des plantes spontanées.</li> </ul> <p>Cette opération prend appui sur les outils développés au niveau national dans le cadre de Vigie-nature. Elle implique des habitants des quartiers concernés ainsi que les associations locales naturalistes, le Conseil Local de l'Environnement et les universités angevines. Elle va être l'occasion de sorties en groupe et d'inventaire participatif dans tous les quartiers d'Angers.</p> <p>« Fleurs sauvages de ma rue » va ainsi contribuer à sensibiliser petits et grands à la nature en ville, et plus largement, à la biodiversité locale.</p>		
<b>Publics cibles</b>	Tout citoyen sensibilisé aux questions environnementales	
<b>Direction partenaire</b>	Directions environnement-déchets, parcs-jardins-paysages, action territoriale-jeunesse, information-communication	
<b>Autres partenaires</b>	Muséum national, Société d'études scientifiques d'Angers, association naturaliste de l'université d'Angers, universités, Agrocampus	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	Septembre 2012 : saisine des conseils de quartier Mars 2013 : démarrage des sorties pour les habitants dans les quartiers	
<b>Moyens estimés</b>	5 000 €	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<u>Indicateurs quantitatifs :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre d'animations organisées</li> <li>- nombre de participants aux manifestations</li> </ul>	<u>Indicateurs qualitatifs :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nouvelles connaissances récoltées</li> </ul>

Agenda 21 des cultures <b>Fiche action 48</b>	ENJEU 6 : <b>RELIER CULTURE ET ENVIRONNEMENT</b>	
	Direction de l'action culturelle – Ville d'art-et-d'histoire	
	Elues pilotes : Monique Ramognino et Anne Lebeugle	
<b>REDUCTION DE LA CONSOMMATION DE PAPIER</b>		
<b>Contexte</b>		
<p>la Ville d'Angers a engagé une démarche volontariste de réduction de sa consommation de papier dans une perspective de développement durable. A ce titre, le service Ville d'art-et-d'histoire souhaite amplifier la baisse de sa consommation en recourant, plus encore, aux technologies numériques. Pour faire des économies, il a sollicité la bibliothèque municipale, qui dispose d'une colleuse, pour transformer deux fois par an ses feuilles de brouillon en blocs de papier brouillon.</p> <p>Par ailleurs, le service édite plusieurs programmes d'activités pour les 6-12 ans qui sont adressés aux enfants inscrits dans le listing. Ces envois représentent plus de 1 000 enveloppes deux fois par an. Ils pourraient être fortement réduits en favorisant des alternatives numériques.</p>		
<b>Objectifs de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diminuer la consommation de papier en favorisant les outils dématérialisés et en n'imprimant que si nécessaire</li> <li>- Réduire les coûts d'impression et d'envoi papier en développant les alternatives numériques</li> <li>- Récupérer les feuilles de brouillon</li> </ul>		
<b>Description de l'action</b>		
<p>Les feuilles de brouillon vont être centralisées et apportées plusieurs fois par an à la bibliothèque pour transformation en blocs qui seront réemployés.</p> <p>Le programme d'activités sera mis en téléchargement (PDF consultable et imprimable) sur la page du service Ville d'art-et-d'histoire, sur le site Internet de la Ville. Il sera dans un premier temps envoyé par courriel aux personnes demandeuses, puis de façon élargie grâce à une liste de diffusion qui sera régulièrement actualisée.</p>		
<b>Publics cibles</b>	Agents du service Ville d'art-et-d'histoire Public des 6-12 ans : familles, centres de loisirs et individuels	
<b>Service partenaire</b>	Bibliothèque municipale	
<b>Autres partenaires</b>	Paragraphe Imageurs (Infographie)	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	Janvier 2013 : réalisation des blocs de papier brouillon avec la bibliothèque Juin 2013 : mise en place des envois par courriel	
<b>Moyens estimés</b>	Pour mémoire	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<u>Indicateurs quantitatifs :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de blocs produits et réutilisés</li> <li>- nombre d'envois papier et courriel</li> <li>- nombre de téléchargements</li> </ul>	<u>Indicateurs qualitatifs :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- satisfaction des destinataires des courriels</li> </ul>

